

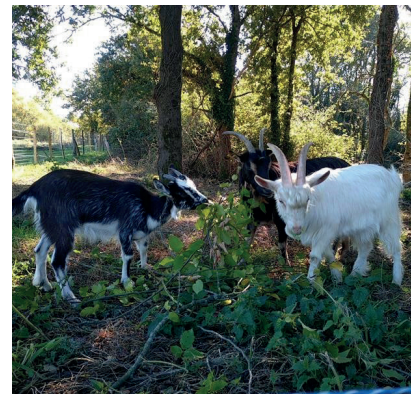
Janvier 2022

www.casson.fr

La feuille de chêne

• Magazine d'Informations Municipales • Semestriel •

CASSON, VILLE FLEURIE



Retrouvez la commune sur



Recensement 2022 Le recensement de la population vous concerne !

**Attention ! Vous avez jusqu'au 19 février 2022
pour remettre vos questionnaires - Pensez-y !**



Depuis le 20 Janvier, 4 agents recenseurs rendent visite aux habitants de Casson pour remettre plusieurs questionnaires de recensement : une **feuille de logement** pour le foyer et un **bulletin individuel** pour chaque personne habitant dans le logement.

L'agent recenseur est là pour répondre à vos questions et vous aider à remplir les questionnaires si besoin. Si vous avez opté pour le **recensement en ligne**, n'oubliez pas de valider vos réponses. Un email de confirmation vous sera alors envoyé.

Si vous avez choisi le **questionnaire papier**, vous conviendrez ensemble d'un nouveau rendez-vous pour qu'il récupère ces documents. En cas d'absence, vous pouvez également les retourner sous enveloppe à votre mairie, ou encore les confier à une connaissance qui se chargera de les remettre à l'agent.



Dans tous les cas, la date limite de retour est le 19 février 2022 !

Si vous avez été oublié lors de cette campagne d'enquête, vous devez le signaler à la Mairie ou à la Communauté de Communes Erdre et Gesvres.

Les questionnaires de recensement sont à la base des statistiques émises par l'INSEE. Ces informations seront prises en compte pour adapter les infrastructures et les équipements de la commune : desserte en transport en commun, implantation de nouveaux services ou dotations de l'État. Il est donc très important de répondre le mieux possible à ces questionnaires de recensement et de nous les retourner avant le 19 février ou de les remettre à l'agent recenseur.



Des questions ? Contactez Magalie BONIC au 07 63 99 45 29
ou rendez-vous sur www.le-recensement-et-moi.fr.



Magazine d'Informations Municipales
de Casson

Réalisation : Commission Relation à
la Population et Communication :
Armelle BOSSIS, Éric TELLIEZ,
Armel VION et Murielle LERMITE.
Responsable de la publication :
Philippe EUZÉNAT
Directrice de la publication :
Murielle LERMITE
Tirage : 1 200 exemplaires
Conception : Pixiyo
Impression : Maya Imprimerie
Crédit photo : Freepik

Sommaire

DÉROULONS NOTRE ACTUALITÉ	3
FAÇONNONS NOTRE AVENIR	16
PARTAGEONS NOS PASSIONS	20
INFORMONS-NOUS	32
ET SI CASSON SE RACONTAIT...	35

Édito

Chères Cassonnaises, Chers Cassonnais,

En ce début d'année, je vous souhaite chaleureusement, à toutes et à tous, une très belle année 2022. Qu'elle soit riche de réussites individuelles et collectives, de bonheur au quotidien, et de bienveillance, avec pour nous tous, une santé à toute épreuve.

Le contexte que nous connaissons actuellement est une période particulièrement difficile à vivre pour nous tous, du fait de la recrudescence des cas COVID due à l'émergence du variant Omicron. Cet état de fait perturbe notre quotidien professionnel et personnel, avec l'application complexe des différents protocoles pour la sécurité de nos enfants à l'école, avec l'annulation de diverses manifestations associatives, et globalement avec les difficultés pour créer des temps d'échanges et de liens sociaux entre nous tous. Je nous souhaite à tous, que cette situation ne perdure pas dans le temps, et je vous invite tous à être unis et bienveillants afin de surmonter cette période compliquée.

Cette année 2022 verra émerger, pour notre commune, de nombreux projets, élaborés et construits par votre équipe municipale, dans l'intérêt collectif.

Sous réserve du vote du budget, prévu le 29 mars en Conseil Municipal, je souhaite vous en faire découvrir la teneur (pages 4 à 7), avec une mise en lumière de 4 projets en particulier : l'extension du restaurant scolaire, la construction de la salle polyvalente, l'extension du pôle médical, et une consultation à l'échelle de la commune sur la sécurité routière. Cette énumération n'est évidemment pas une liste exhaustive, car de nombreuses autres actions sont en cours ou à venir pour 2022, mais je souhaite vous informer, dès à présent, de l'avancée de ces 4 grands projets, qui nous sont chers, et qui guideront notre action pour cette année.

J'ajoute que l'inauguration du Relais Petite Enfance (RPE) en juin prochain, constituera une évolution majeure des équipements mis à disposition par la municipalité, à destination de la petite enfance, et des professionnels de secteur. Nous nous réjouissons déjà de voir évoluer nos petits bambins dans ce bâtiment, parfaitement pensé pour eux.



Je tiens également à remercier les agents qui ont tant œuvré pour la commune, et qui ont souhaité donner une nouvelle orientation à leur carrière (page 8), aussi bien les agents intercommunaux œuvrant pour la commune (Emmanuel SIMONIN), les agents d'autres communes mis à disposition d'une partie de leur temps de travail pour Casson (Jérôme VALADIE et Nathalie BELLANGER), et bien sûr les agents communaux (Antoine CHARTIER). Sur ce sujet, je salue l'engagement du DGS (Directeur Général des Services) de la commune de Casson depuis 2013. Par ses compétences, sa vision, son enthousiasme, et sa capacité d'adaptation à toutes les situations, Antoine CHARTIER a impulsé une réelle dynamique dans les services municipaux, et dans les projets communaux. Il a laissé une empreinte indélébile sur beaucoup de réalisations communales, et nous pouvons tous lui en être redevables.

Je souhaite à tous une pleine réussite dans leurs nouveaux choix de carrière, et je souhaite la bienvenue à leurs successeurs respectifs.

Enfin, et dans le but de maintenir et renforcer l'échange entre les habitants et les élus, je vous informe que des permanences de rencontres (sans RDV) seront organisées à compter de février, le premier samedi de chaque mois de 9h30 à 11h30 à la mairie. Nous serons plusieurs (Maires et/ou Adjoints et/ou conseillers municipaux) à vous recevoir avec grand plaisir pour évoquer les sujets que vous souhaitez nous faire partager.

Je vous réitère mes vœux pour une très belle année 2022.

Philippe EUZENAT
Maire

Sécurité routière, c'est l'affaire de tous !



Jacques BONRAISIN - Conseiller délégué à la voirie

« Durant l'année 2021, plusieurs personnes se sont manifestées en mairie signalant des excès de vitesse dans le bourg ainsi que dans les villages. Nous avons reçu ces Cassonnais pour les écouter et voir avec eux ce qu'il était possible de mettre en œuvre après avoir constaté les excès avec l'aide du radar pédagogique. Cela va de l'expérimentation des Stop en direction de Granchamp, où pour information un excès à 118 km/h a été constaté !!, aux bandes rugueuses route de Sainte Marie, au dos d'âne de la Prairie du Launay, à un plateau surélevé route de Nort, à la campagne de marquage des sols ou encore des plots lumineux au rond-point de Nort.

Il est bon de rappeler que la mairie ne peut pas se substituer aux règles du code de la route. »

Depuis plusieurs années, la commune de Casson a connu un développement et un accroissement de population. A ce titre, la dernière actualisation des chiffres communiqués par l'INSEE indique une population municipale à 2421 habitants, en vigueur au 01/01/2022. Ce développement s'est naturellement accompagné d'une densification raisonnée des zones d'habitats, et de fait, d'une augmentation du trafic de véhicules sur le réseau routier de la commune.

Il a été constaté, par les élus communaux et par les habitants, que ce flux engendre des incivilités routières, et en particulier une vitesse excessive de nombreux automobilistes. Il est important de rappeler qu'il appartient à chacun d'entre nous, de veiller à la sécurité des usagers de la route, des piétons, des cyclistes et de nos enfants.

C'est notre responsabilité collective qui nous garantira une sécurité optimale dans nos déplacements. A ce titre, nous avons décidé de mener des expérimentations visant à réduire les vitesses excessives, lorsqu'elles ont été constatées.



Ainsi, en novembre dernier, des bandes rugueuses ont été installées en bas de la rue Sainte-Marie (entrée de bourg en venant de la rue du Tharaud) et un changement de régime de priorité, avec l'implantation de STOP, a été mis en oeuvre, à l'intersection des RD 26 et RD 37 (entrée de bourg en venant de Grandchamp-des-Fontaines). Ces expérimentations sont en cours d'étude afin de décider de la pérennité (ou non) de la mesure, ou s'il convient d'en essayer d'autres.

La municipalité est très vigilante sur cette question, et reste très impliquée, comme elle s'y était engagée



au début de mandat afin de veiller à la sécurité de tous. Ainsi, dans le but d'associer le plus grand nombre d'habitants dans un recensement des secteurs à enjeux, une consultation va être menée sur les mois de février et mars.

Un registre numérique, ainsi qu'un registre papier en mairie seront mis à votre disposition afin que chacun d'entre vous puisse identifier et remonter des secteurs ou des portions de voiries où des incivilités routières sont fréquentes. Plusieurs secteurs ont déjà été identifiés (La Gaudière, La Bunière ...), mais nous souhaitons que cette consultation soit la plus large et la plus complète possible.

A l'issue de cette consultation, les élus et agents de la commune analyseront l'ensemble des informations remontées, et nous pourrons organiser des réunions de quartiers (ou de secteurs) afin de réfléchir collectivement à d'éventuels aménagements, si nécessaire, au cours de l'année 2022 ou 2023.

Nous comptons sur vous sur ce sujet, qui implique la responsabilité de tous.



DATE	FÉVRIER/MARS	AVRIL	MAI/JUIN	OCTOBRE/DÉCEMBRE
	Consultation publique	Analyse des résultats	Réunions de quartiers sur secteurs à enjeux	Réalisation des premiers aménagements éventuels

Restructuration Croq'Loisirs :



Jean-Philippe ROUSSEL – Adjoint à l'éducation, enfance, jeunesse

« Le projet d'agrandissement de Croq'Loisirs sera réalisé en deux phases.

La première phase est la partie restauration, avec un passage au self-service pour les élémentaires. Nous aurons une capacité de places beaucoup plus importante, ce qui permettra aux enfants de maternelle des deux écoles de pouvoir manger tous ensemble dès le début de la pause méridienne. Je pense que nous répondrons mieux aux attentes des enfants. Ce projet prend jour pour les enfants et l'équipe de Croq'Loisirs qui travaille pour leur bien-être : ils auront un très bel outil de travail.

La seconde phase sera l'accueil périscolaire. Chaque chose en son temps... »

L'enfance est une préoccupation essentielle pour la municipalité et, dans la continuité des investissements réalisés depuis plusieurs années, une réflexion a été menée ces 2 dernières années afin d'adapter le bâtiment Croq'Loisirs aux nouveaux enjeux :

- Accueil du nombre d'enfants en augmentation sur tous les temps péri et extrascolaire,
- Accompagner l'autonomie des enfants,
- Proposer un service de qualité dans un cadre apaisé.

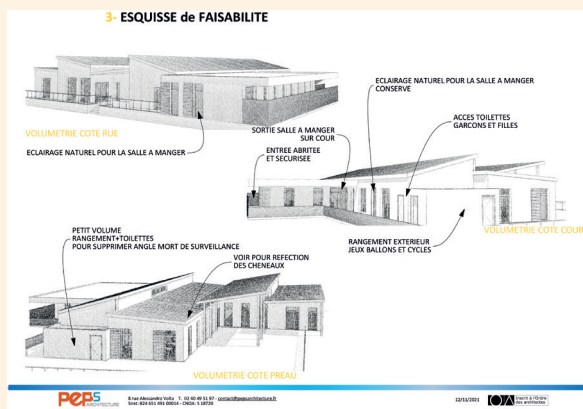
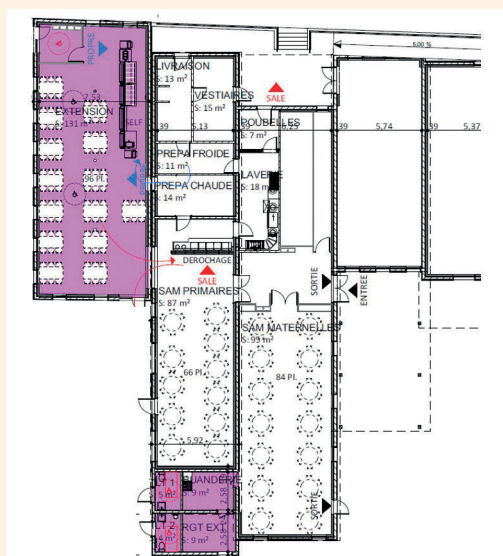
Ainsi, cette réflexion va être traduite dès 2023, par la construction d'un nouveau réfectoire élémentaire sur le côté ouest du bâtiment et de sanitaires extérieurs (zone mauve sur le plan).

Celui-ci permettra, la mise en œuvre d'un fonctionnement en self-service pour les élémentaires afin de les accompagner dans l'autonomie de leur repas et favoriser la mixité.

De plus, cette surface de restauration supplémentaire, offrira un lieu dimensionné afin d'accueillir l'ensemble des maternels en un seul service de restauration.

Enfin, il permettra la mutualisation d'une partie de la surface de restauration avec l'accueil périscolaire et de loisirs afin d'en agrandir les salles d'activité.

Ce projet représente un investissement conséquent de près de 400 000€ qui mobilise aussi une acquisition foncière. Cette extension constitue la première phase des travaux de modernisation du bâtiment Croq'Loisirs, afin d'en accroître la capacité, et rendre cet espace encore plus qualitatif pour les enfants



Salle polyvalente

Depuis 2015, la municipalité a acté le projet de création d'une salle polyvalente à Casson, permettant l'organisation de manifestations à vocation associative, familiale et économique. Le fort accroissement de la commune de ces dix dernières années implique nécessairement un développement des infrastructures communales, afin d'être en adéquation avec les attentes de l'ensemble d'entre nous.



Il s'agit d'une réelle opportunité pour les associations communales et les habitants de pouvoir disposer d'un équipement de qualité, bien dimensionné, et vertueux d'un point de vue environnemental.

Aussi, la municipalité s'est attachée à concerner les besoins de chacun, afin de construire un projet sur-mesure pour les usagers.

Cet équipement majeur pour la vie communale, est estimé à 2,5 Millions d'Euros, et grâce à la saine gestion du budget communal, et au désendettement massif de la commune au cours de ces dernières années, cet investissement est pleinement intégré dans notre plan pluriannuel d'investissement. Les subventions pour la création de cet espace de vie sont en cours d'étude, et l'objectif est qu'après-subventions, le reste à charge pour la commune représente 1.5 Millions d'Euros maximum.

Il est estimé une livraison de ce projet à l'horizon fin d'année 2023.

Cet équipement sera construit sur le modèle de l'écoconstruction afin d'être exemplaire, vertueux, et parfaitement adapté pour les générations futures.

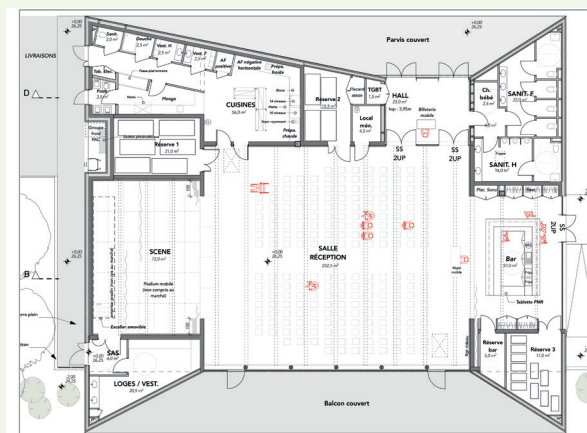


Notre salle polyvalente sera composée :

- La salle de réception d'une surface de 250 M²
- Avec une capacité d'accueil de 250 places assises en configuration spectacle
- Lors d'une configuration de type mariage ou repas d'entreprise il sera possible d'accueillir 210 convives
- Cette salle sera très lumineuse grâce à ses larges ouvertures donnant notamment côté Sud sur un très large balcon terrasse, surplombant l'espace paysagé.
- La scène d'une surface de 70 M² avec tous ses équipements scéniques pourra accueillir entre autres, notre théâtre associatif Cassonnais
- Les spectacles des écoles ou toutes autres manifestations concerts ou séminaires d'entreprises
- A côté de la scène une loge de 20 M² toute équipée.
- Trois espaces de réserves pour une surface total de 53 M² nécessaire pour le stockage des tables, chaises, et différents équipements suivant la configuration des événements.
- Un espace bar de 62 M² orientée Est avec de très larges espaces vitrés donnant sur le théâtre de verdure.
- La cuisine de 56 M², totalement équipée, afin de permettre aux traiteurs de réaliser des préparations chaudes et froides, y compris son espace de plonge.
- Bien entendu des sanitaires, homme, femmes et P.M.R ainsi qu'un espace change bébé.
- La pose de panneaux photovoltaïques, permettra d'assurer l'autoconsommation du bâtiment.
- En extérieur, le stationnement pour 110 véhicules, y compris plusieurs places P.M.R ainsi que des bornes de rechargement pour véhicules électriques
- Une utilisation à minima des enrobés bitumineux, privilégiant des stationnements sur des sols en mélange terre pierres.
- Un théâtre de verdure extérieur intégré dans l'espace paysagé

Cette salle polyvalente sera construite, sur une parcelle de 40.000 M² (bâtiment compris) sur laquelle des cheminements et des aménagements seront créés pour que cette salle soit un lieu de vie permettant des manifestations en intérieur et en extérieur.

Nous reviendrons, plus en détails, sur ce projet qui entre désormais en phase opérationnelle.



Extension du pôle médical en 2022



Les professionnels de la maison médicale



«Installés depuis 2016 dans la commune, nous avons à cœur de continuer à prendre soin des habitants de Casson et des environs. Le projet d'extension du pôle médical, imaginé et co-construit avec l'équipe municipale va nous permettre d'augmenter l'offre de soins. C'est donc avec plaisir que nous accueillerons de nouveaux professionnels dans les locaux à partir de septembre 2022!»

Depuis 2016, la commune dispose d'un pôle médical, regroupant un large panel de services pour les habitants et les patients (médecins généralistes, infirmières, dentiste, ostéopathe, sophrologue, psychothérapeute...). Le regroupement de ces activités, ainsi que le dynamisme et la volonté de construire un projet médical pérenne et durable par les acteurs, est une vraie richesse pour la commune, et un service de grande qualité pour tous. Les élus municipaux, à l'origine de la création de ce pôle médical, sont très impliqués afin de maintenir et développer ce lieu de vie pour les habitants.

A la demande de plusieurs professionnels de santé, et à la suite de réflexions collectives visant à garantir le meilleur service pour tous, la municipalité va engager des travaux d'extension du pôle médical afin d'accueillir, sur la durée de nouveaux praticiens. Ces travaux vont se dérouler au cours de l'année 2022, avec la création d'un poste d'accueil, et 4 nouvelles cellules pour accueillir les patients.

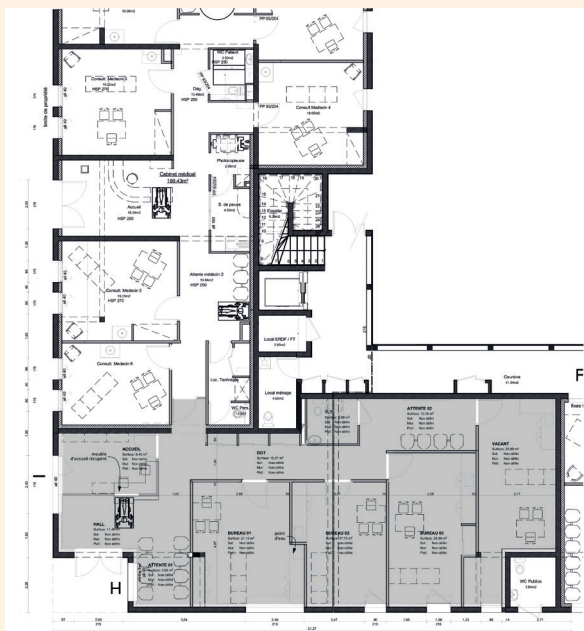


Elles seront aménagées dans le local initialement prévu pour la pharmacie, mais du fait de la réglementation sur la création d'officine, nous savons que cette implantation ne pourrait pas avoir lieu avant au moins 2025/2026. Aussi, devant les attentes fortes des professionnels de santé de disposer de davantage de cellules pour accueillir de nouveaux praticiens, et afin de ne pas laisser un local situé idéalement, vide pendant encore quelques années, la municipalité a validé ces travaux dont le coût s'élève à environ 180.000€ Hors Taxes.

En parallèle, les élus étudient déjà plusieurs hypothèses pour l'emplacement d'une création de pharmacie, si la réglementation nous le permet, d'ici 20 25/2026.

Notre santé est notre bien le plus précieux, et par ces décisions, les élus municipaux engagent une politique volontariste pour garantir à chacun d'entre vous, un accès aux soins facilité, et de grande qualité.

"La commune remercie chaleureusement Julia MESLIN, et Esther LABOURE pour leur implication dans la création de notre pôle médical communal, et leur souhaite une pleine réussite dans leurs nouveaux projets professionnels respectifs".



Pose de la première pierre du Relais Petite Enfance

Lundi 15 novembre, en présence de Luc GEISMAR, Député de la 5ème circonscription de Loire-Atlantique et de Bénédicte BLOUIN, Présidente du conseil d'administration de la Caisse d'Allocations Familiales, la commune de Casson a posé la première pierre du futur local « Relais Petite Enfance ».

Attendant à l'actuelle salle de sports, le local sera un lieu d'information et d'animation pour les assistantes maternelles, les jeunes enfants et leur famille.

Jusque-là, l'accueil et les activités collectives du Relais Petite Enfance (animé en partenariat avec la commune de Sucé-sur Erdre) se font dans des locaux communs à l'école Montgolfier, ou parfois dans des salles empruntées à d'autres équipements. C'est donc un bâtiment pensé pour apporter une réponse adaptée et dédiée qui voit le jour : bel espace d'accueil, vestiaires et sanitaires spécifiques pour les tous-petits, bureau pour l'animatrice du relais, grande salle d'activité lumineuse, ludique et confortable. PEPS architecture, concepteur du projet, a travaillé en étroite concertation avec l'équipe municipale.

Le lieu d'implantation a été choisi pour s'intégrer au pôle attractif que présentent les installations sportives et la future salle polyvalente. Il permettra, en plus de sa

fonction spécifique, d'augmenter l'offre de locaux pour les associations liées à la petite enfance : moi tout seul, Paprika...

Un budget de 400 000 € est consacré à l'opération, largement subventionnée par l'état (117 290€), par la CAF (100 000€) et par la Région (112 800€).



« La pose de cette première pierre pourrait-être le symbole fort de la construction d'un développement qui accorde toutes ses chances à la jeunesse, et ceci dès le plus jeune âge » a déclaré Philippe EUZENAT, maire de Casson, en remerciant les partenaires actifs de cette réalisation.

Rendez-vous en juin, pour l'inauguration.

TRAVAUX DU RPE

Des difficultés d'approvisionnement de matériaux, notamment bois et isolation ont conduit à un retard du chantier sur la fin d'année.

Les travaux reprendront début février 2022.

Le planning de livraison reste inchangé et l'inauguration se déroulera en juin 2022.

Conseil Municipal des Jeunes

LA PAROLE AUX JEUNES

Le lancement du CMJ (conseil municipal des jeunes) a été reporté au second semestre 2022 faute d'avoir trouvé son public. Six jeunes cassonnais se sont présentés pour être candidats ne permettant pas d'avoir le nombre minimum fixé à neuf jeunes pour créer ce CMJ.

Les élus ont souhaité proposer une autre forme de participation à ces jeunes motivés. Ils ont donc été invités à intégrer une commission jeunesse avec des élus municipaux. Celle-ci aura un double objectif :

- élaborer un nouveau projet de CMJ en intégrant leurs idées et améliorations,
- échanger dès à présent sur leurs envies et besoins pour la commune.

Quelle que soit la forme d'aujourd'hui et de demain, la municipalité a à cœur d'être à l'écoute des jeunes cassonnais pour appréhender aux mieux leurs attentes et concevoir les futurs projets en les intégrant.



La commune de Casson a été célébrée, lors de la cérémonie du label « Villes et Villages Fleuris »

Le 8 novembre 2021, Françoise BRASSIER et Maryvonne GILLOT, conseillères municipales, et Jonathan AUDUREAU, agent du service technique se sont rendus à Château-Gontier afin d'assister à la remise des prix du label Villes et Villages Fleuris.

Sous le coup de perdre sa 2^{ème} fleur lors de la dernière visite du jury VVF, Casson, a appliqué les conseils du CAUE et de la mission conseil de VVF et demandé un report du passage du jury en 2021 afin que les travaux réalisés prennent leur place au sein des espaces verts de la commune, le défi est relevé ...

UN DOSSIER ET UNE VISITE MENÉE TAMBOUR BATTANT

L'ensemble des services de la commune ont été mobilisés, sous la dynamique du service communication et des services techniques, afin de produire un dossier solidement étayé.

La visite du jury avait été également préparée en interne afin de faire découvrir les pépites fleuries de Casson en une heure – pas plus. Ainsi en passant par le city-parc, la collection de chênes, le cimetière sans pesticides, le rond-point des chênes de l'entrée Nord avec ses glands géants, le chemin de Batz, le sentier de l'école buissonnière, le sentier bucolique des zones humides, les jardins de « pas folle la graine » ... le jury a pu découvrir le travail et la dynamique de la commune.

DEUX FLEURS ET UN PRIX SPÉCIAL : CASSON MIS À L'HONNEUR AU GRAND PRIX DES VILLAGES FLEURIS

Le temps a été long depuis la visite du jury le 11 juin 2021. Mais le 8 novembre, après le discours d'introduction du maire de La Baule – commune quatre fleurs : « Grâce à vous nous sommes la troisième région de France en matière de biodiversité. L'environnement est un enjeu de qualité de vie, de bien être, un atout touristique, une valeur ajoutée. » -les représentants de la commune ont eu le plaisir de voir Casson rayonner dans le palmarès des communes labellisées « deux fleurs » avec les félicitations du jury.

S'ensuit la remise des prix spéciaux : « prix de la transition écologique, prix de la biodiversité... et Casson, prix régional du jardinier décerné à toute l'équipe du service technique » pour sa motivation dans la démarche fleurissement et d'amélioration du cadre de vie.

Nos agents méritent ces fleurs pour leur talent, leur engagement et la passion qu'ils sèment à tout vent.

La restructuration de la place de l'Église s'inscrira également

dans cette démarche d'amélioration et préservation du cadre de vie de Casson. Tout comme le travail qui a été mené par les agents municipaux pour l'ouverture et l'entretien des chemins de randonnée, pour lesquels des cartes seront réalisées afin que chaque Cassonnais puisse explorer et découvrir l'environnement de la commune.

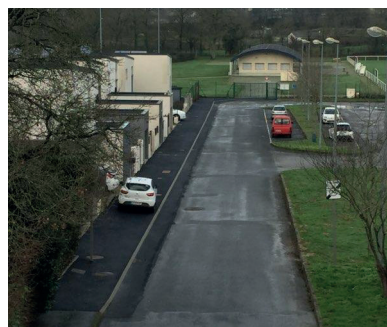


VOIRIE : NOUVEAUX TROTTOIRS

La municipalité a débuté des travaux de réfection des trottoirs.

Ainsi les trottoirs de la rue des Ardillaux (en face de la salle de sport) sont désormais terminés.

Le chantier suivant concerne le lotissement de la Chenaie, qui se déroulera en trois phases, dont la première s'est terminée fin 2021.



Marché de Noël

Le premier marché de Noël communal s'est déroulé le dimanche 19 décembre 2021.

Quel franc succès !!

Plus d'une vingtaine d'artisans créateurs, associations, exposants, commerçants locaux ont étalé leurs produits, créations devant des visiteurs très nombreux qui n'avaient que l'embarras du choix : miel, céramique, maroquinerie, confitures, bières, bijoux, broderie, escargots, foie gras, produits de beauté, barbe à papa, pain d'épices... Il y en avait pour tous les goûts et toutes les bourses pour faire ses emplettes ou trouver des idées originales de cadeaux pour les fêtes de fin d'année.

Le Père Noël, distributeur de friandises, était bien sûr présent et des crêpes et du vin chaud réchauffaient le public.

Merci à tous pour cette belle réussite, ainsi qu'au comité des fêtes qui a partagé cet esprit festif de solidarité et de générosité que sont les fêtes de fin d'année en offrant le sapin et en assurant une aide logistique précieuse tant lors de l'installation que du rangement.

Pour sûr, nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine !!



Vitrines de Noël

Pour la deuxième année consécutive, certains artisans créateurs et l'association Casson mon pays se sont mobilisés pour exposer leurs œuvres dans la vitrine située près du cabinet médical. Ainsi, chacun a pu contempler les réalisations des artistes locaux, les documents, livres mémoire sur l'histoire de la commune, qui pouvaient ensuite être retrouvés sur le marché de Noël. Ces vitrines sont une opportunité pour se connaître et faire du lien entre les artisans de la commune... même le père Noël avait choisi de s'y reposer...

Vous êtes artisans, créateurs, producteurs, commerçants ? faites-vous connaître en mairie pour être tenus informés des manifestations de la commune.

Horaires de lignes ALEOP

Depuis la mise en place de la ligne 300 sur la commune, vous êtes nombreux à interpellier la mairie sur des dysfonctionnements, sur les horaires ou par rapport à l'absence de navette sur les horaires prévus. Ces dysfonctionnements sont majoritairement liés à un manque de chauffeur. Vous êtes invités à consulter le site internet <http://aleop.paysdelaloire.fr/> tous les jours après 18h

afin de prendre connaissance des services qui ne seront pas assurés le lendemain.

Par ailleurs afin de pouvoir quantifier la demande de transport mais aussi alerter ALEOP sur les problématiques pour la commune de Casson, vous êtes invités à interpellier les services de ALEOP par mail aleop44@paysdelaloire.fr afin de faire remonter vos difficultés.

Le retour du colis des aînés

Alors que chacun espère une année 2022 forte en partage et convivialité, le CCAS est contraint d'annuler à nouveau le repas des aînés. Le contexte sanitaire actuel ne permet pas de garantir un accueil serein où chacun pourra profiter pleinement de ce moment.

Ainsi, les colis reviennent pour une nouvelle année avec quelques douceurs à déguster pour tous les

plus de 70 ans cassonnais. Chacun a reçu un courrier l'invitant à s'inscrire pour récupérer son colis sur deux permanences les 26 et 29 janvier. Si cela n'est pas encore fait, vous pouvez vous rapprocher de l'accueil de la mairie dès que possible.

En attendant, le CCAS guette des jours plus propices où il pourrait être proposé un temps festif pour les aînés.

Téléassistance

La téléassistance assure un service d'assistance pour les personnes de plus de 60 ans ou les personnes en situation de handicap (sans condition d'âge) qui souhaitent rester à leur domicile.

Le service de téléassistance du Département permet une sécurité renforcée, une écoute et une assistance au quotidien pour conserver un maximum d'autonomie à domicile. Le dispositif bénéficie d'une écoute et d'un système d'alerte 24h/24 et 7j/7.

Le tarif est modulable en fonction des ressources.

LA TÉLÉASSISTANCE, C'EST QUOI ?

Une fois abonné(e) vous disposez d'un transmetteur qui permet d'être relié(e) à une centrale d'écoute. Vous n'avez pas besoin de décrocher votre téléphone.

L'abonnement est proposé par VITARIS, il comprend :

- Un système d'écoute et d'alerte 24h/24 et 7j/7
- Un terminal d'assistance (boîtier relié à la prise téléphonique)
- Un bouton d'alerte étanche en pendentif ou bracelet

- Un détecteur de fumée connecté qui permet, en cas de fumée, de déclencher une alarme et d'envoyer un signal à la centrale d'écoute.

- Un détecteur de chutes lourdes

- Des appels de convivialité

Un accès au service de mise en relation avec un prestataire fiable pour les imprévus du quotidien (petits travaux, besoins de première nécessité). La mise en relation fait partie de l'abonnement mais la prestation est payante (sur présentation d'un devis accepté par l'abonné(e)). A cela vous pouvez moduler, selon vos besoins et votre situation en ajoutant des options. Un conseiller VITARIS pourra vous informer sur l'opportunité de souscrire à une ou plusieurs options en fonction de votre mobilité et en fonction des spécificités de votre logement. Quel que soit le nombre d'options auxquelles vous souscrivez, le tarif mensuel est plafonné à 35 € TTC.

COMMENT FAIRE LA DEMANDE ?

- En ligne auprès de Vitaris, l'entreprise retenue par le département pour délivrer le service de téléassistance.
- En mairie, auprès du CCAS de la commune



Resto du coeur

Depuis le 23 novembre 2021, une épicerie itinérante des restaurants du coeur fait halte à Casson, à la salle de La Grange sur le parking de la mairie – tous les mardis de 11h à 12h.

Inscription sur place – ouvert à tous, même hors commune.



Dématérialisation des autorisations d'urbanisme

Avec le Guichet d'Urbanisme en ligne sur le site de la communauté de communes d'Erdre et Gesvres, vous pouvez déposer vos demandes d'autorisation d'urbanisme en ligne :

- Certificats d'urbanisme d'information (Cua) et opérationnel (Cub)
- Déclaration préalable (DP) (clôtures, petites extensions, modifications de façades...)
- Permis de Démolir (PD)
- Permis de construire (PC)
- Permis d'aménager (PA)

Le guichet en ligne vous permet de formuler votre demande d'urbanisme



numérique, d'en suivre l'instruction mais aussi de vous accompagner dans vos démarches.

Vous y trouverez également les informations utiles liées au Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) avec le règlement écrit et la cartographie du zonage.

Cela permet de déposer le dossier à tout moment sans se déplacer en Mairie, de ne plus imprimer de document et de suivre en temps réel l'avancée de la demande.

A noter qu'il est toujours possible de déposer vos demandes directement au service urbanisme ou par courrier.

Au-delà de ces évolutions nous continuons à vous accueillir en Mairie pour répondre à vos questions.

Réunion publique – ouverture à l'urbanisation du secteur des Egréas Nord

Une réunion publique sur l'ouverture à l'urbanisation du secteur les Egréas Nord s'est tenue le mardi 30 novembre 2021. Les aménageurs Périor Réalisations et Bati-Aménagement ont présenté le projet travaillé avec la Mairie.

Vous êtes une trentaine de personnes à avoir fait le déplacement à la réunion publique organisée ce qui a permis de répondre à vos premières interrogations et nous faire remonter vos observations. Nous remercions les habitants et les habitantes qui ont assistés à la réunion.

Lors de la réunion publique, plusieurs questions ont été posées. Ces questions portaient notamment sur les thèmes suivants :

- La sécurisation des accès à la future opération d'aménagement,
- La programmation de l'opération (densité, typologie de logement, destination des constructions),
- La prise en compte de la végétation sur le site.

La Mairie se tient toujours à votre disposition pour répondre à vos éventuelles interrogations sur le projet.

Rappel

Une **déclaration préalable** est nécessaire dans les cas suivants :

- Une nouvelle construction (garage, dépendances) ou de travaux sur une construction existante ayant pour résultat la création d'une **emprise au sol supérieure ou égale à 5 m² et inférieure ou égale à 20 m²**.
- Une modification de l'aspect extérieur (portes/fenêtres/toiture)
 - Créer une ouverture (porte, fenêtre, velux)
 - Changer une porte, une fenêtre ou un velux par un autre modèle
 - Changer des volets (matériau, forme ou couleur)
 - Changer la toiture

- Une transformation d'un garage de plus de 5 m² de surface close et couverte en une pièce de vie.
- Une construction de piscine dont la superficie de bassin est supérieure à 10 m² et inférieure ou égale à 100 m², non couverte ou avec une couverture d'une hauteur inférieure à 1,80 m.
- Une création de clôture

Un **permis de construire** est exigé pour :

- La construction d'une maison individuelle de plus de 20 m².
- L'extension de maison créant une emprise au sol supérieur à 20 m²
- La construction d'un bâtiment indépendant de votre maison dont l'emprise au sol est supérieure à 20 m².

MOUVEMENT DU PERSONNEL

SERVICE ADMINISTRATIF

Antoine CHARTIER, directeur général des services de Casson depuis le 1^{er} mars 2013 a décidé de découvrir de nouvelles missions au sein du département de Loire-Atlantique.

Après avoir occupé son poste pendant plus de 8 ans, il laisse sa place à Jean-Charles DUCLOYER auprès des élus, des Cassonnais et des agents municipaux.

Jean-Charles DUCLOYER, originaire de Bretagne n'en est pas à son premier poste de DGS. Son parcours de formation et ses précédentes expériences – sur des postes de remplacement de DGS et de secrétaire de mairie lui permettent d'appréhender pleinement les missions qui lui seront confiées.

Le Directeur général des services est le responsable de l'ensemble des services municipaux et de leur fonctionnement. Il est également la première interface entre les élus et les services. Il doit mettre en œuvre de façon opérationnelle et administrative le projet politique avec l'ensemble des services. Au quotidien, il guide les élus dans les arcanes administratives, juridiques, financières et réglementaires.

Toutes l'équipe municipale et les agents remercient Antoine CHARTIER pour ses années de collaboration, pour son soutien et sa disponibilité et lui souhaitent une bonne continuation.

Et souhaitent une bienvenue à Jean-Charles DUCLOYER au sein des services, que cette année 2022 leur soit riche de réussites.



Antoine CHARTIER



Jean-Charles DUCLOYER

SERVICE INFORMATIQUE

La commune bénéficie depuis début 2020 de la mutualisation du service informatique avec la CCEG et plusieurs communes du territoire. Cette mutualisation permet à la commune de disposer d'un agent présent à 30% sur Casson. Emmanuel SIMONIN en charge du parc informatique de Casson était en poste depuis mars 2020. Arrivé durant une forte période de mobilisation des services informatiques par la mise en place importante de télétravail, Emmanuel restait disponible et réactif afin d'assurer la continuité du service public.

Il a quitté ses fonctions à la fin de cette année 2021. La municipalité lui souhaite une bonne continuation dans ses projets et cette nouvelle année.



BIBLIOTHÈQUE

Depuis mi-janvier la commune est dotée d'un nouvel agent de bibliothèque en remplacement de Jérôme VALADIÉ qui occupait ce poste depuis mai 2020. Par ses qualités relationnelles, ses compétences jeunesse et son savoir autour de la lecture, Jérôme a renforcé les partenariats des acteurs éducatifs avec la bibliothèque. Chacun a pu bénéficier de sa passion du livre et du numérique avec des animations appréciées par tous.

Aurélien SCHMID est originaire de Dordogne et elle reprend les missions de Jérôme sur les communes de Casson et de Héric. Cette agente de bibliothèque mise à disposition pour 40% de son temps, par la commune de Héric a été recrutée dans le cadre d'une convention entre les deux communes. L'équipe municipale, éducative et les services remercient Jérôme pour son travail, ses animations, sa collaboration sur certains projets ... et pour ses conseils lectures ! La municipalité lui souhaite le meilleur dans son nouveau poste.



• RPE

Le relais petite enfance Casson-Sucé/Erdre a profité de la présence de Nathalie BELLANGER pendant 1 an et demi. Elle a offert son écoute aux familles et aux assistantes maternelles pour les accompagner aux mieux. Forte de son dynamisme et de sa générosité, elle a proposé des animations hebdomadaires aux plus jeunes des cassonnais et aux assistantes maternelles. Son passage à Casson a permis de réaliser le projet de fonctionnement du service et de poursuivre le développement local de la petite enfance. Une opportunité professionnelle l'a amené à rejoindre une nouvelle collectivité plus proche de chez elle.

C'est ainsi que le Père Noël a apporté dans sa hotte Stéphanie MORIN, nouvelle animatrice du relais depuis le 27 décembre. Elle a souhaité un retour à sa région d'origine après plusieurs années dans la Sarthe où elle a développé ses compétences autour de la petite enfance et de la parentalité. Le projet phare de 2022 et 2023 sera l'implantation et l'évolution du service dans le nouveau bâtiment en cours de construction. La mairie lui souhaite la bienvenue avec une prise de poste sereine et riche en perspective.



NOUVEAU : permanence des élus

Chaque premier samedi du mois, le Maire et/ou les adjoints sont à votre écoute et vous reçoivent à la mairie. Vous trouverez ci-dessous les dates de permanences du premier semestre 2022. Vous pouvez venir librement et sans prise de rendez-vous afin d'échanger sur les sujets de votre choix.

Maximum 30 minutes par personne.

PROCHAINES PERMANENCES :

- Samedi 05 février de 9h30 à 11h30
- Samedi 05 mars de 9h30 à 11h30
- Samedi 02 avril 9h30 à 11h30
- Samedi 07 mai de 9h30 à 11h30
- Samedi 04 juin de 9h30 à 11h30



Accueil des nouveaux arrivants

La commune de Casson organise tous les deux ans un accueil des nouveaux arrivants. La dernière édition s'est déroulée en 2019 mais depuis le contexte sanitaire n'a pas permis de réaliser à nouveau cet événement.

Depuis vous êtes nombreux à vous être déplacés en Mairie pour vous présenter en tant que nouvel habitant.

C'est pourquoi la municipalité organisera le 11 juin 2022 en matinée, «un accueil des nouveaux

arrivants» - temps d'échange permettant de vous faire découvrir la commune, de se rencontrer et partager un verre de l'amitié ou un petit déjeuner.

Alors à votre agenda si vous vous êtes installés sur notre commune depuis l'été 2019.

Contactez la mairie sur communication@casson.fr afin d'informer les services et recevoir l'invitation qui sera transmise à tous les nouveaux foyers.

Préparation des élections

Les élections 2022 approchent, voici quelques dates à retenir :

Dates limites d'inscription sur les listes électorales

Inscription	Élection présidentielle	Élection législative
En ligne	Jusqu'au 2 mars 2022	Jusqu'au 4 mai 2022
En mairie ou par courrier	Jusqu'au 4 mars	Jusqu'au 6 mai 2022
1^{er} Tour	10 avril 2022	12 juin 2022
2nd Tour	24 avril 2022	19 juin 2022

Une nouvelle édition des cartes électorales va être envoyée cette année pour tous les électeurs Cassonnais. Pour les détenteurs d'une carte électorale, cette nouvelle édition est l'occasion d'actualiser votre adresse si celle-ci a changé et pour les autres de vous inscrire !

Vous recevrez votre nouvelle carte d'électeurs courant mars 2022.



ACCEO

Le service ACCEO, permettant d'échanger avec les sourds et malentendants, est en cours de déploiement sur la commune. Les usagers qui en ont besoin pourront rapidement y accéder via notre site internet. Un lien direct leur permettra d'ouvrir un accès.

Trois services disponibles en temps réel :

- TIP (transcription instantanée de la parole) : Parlez directement à votre interlocuteur (et non par tchat). En retour, les propos de celui-ci sont écrits instantanément sur votre écran par un opérateur Acceo.
- Visio-Interprétation Langue des Signes Française (LSF) : L'opérateur, en temps réel,

traduit oralement ce que vous signez et en retour, vous signe les propos de votre interlocuteur.

- Visio-codage Langue française Parlée Complétée (LPC) : Parlez directement à votre interlocuteur (et non par tchat). En retour, les propos de celui-ci sont codés instantanément sur votre écran par un opérateur Acceo.



(TIP) Transcription
Instantanée de la Parole



(LSF) Visio-interprétation en
Langue des Signes Française



(LPC) Visio-codage Langue
française Parlée Complétée

Façonnons notre avenir

École Montgolfier



RENTRÉE DE SEPTEMBRE

Le 02 septembre dernier, 192 élèves faisaient leur rentrée à l'école Etienne et Joseph Montgolfier. Les élèves ont été répartis sur 8 classes allant de la PS de maternelle au CM2.

La directrice de l'école Mme MEREL Laurence ayant pris sa retraite, l'école a accueilli le nouveau directeur Aurélien MARTIN.

Avant sa venue à Casson, Aurélien MARTIN a vécu huit années de direction au sein d'une école rurale de 3 classes. Il sera déchargé le mardi et un vendredi sur deux.

LES PROJETS DE L'ANNÉE

Depuis la rentrée et malgré les recommandations sanitaires, l'école Montgolfier s'attache à concrétiser plusieurs projets pour développer les apprentissages des élèves. Voici quelques projets parmi d'autres.



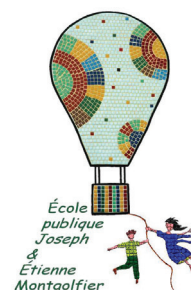
INSCRIPTIONS

Les inscriptions à l'école Montgolfier s'effectuent tout au long de l'année directement en mairie.

Le directeur se tient à votre disposition pour tout rendez-vous ou prise de contact au 02 40 77 63 82

Ou par mail : ce.0441987w@ac-nantes.fr

Merci de contacter l'école le mardi ou le vendredi, jours de décharge du directeur.



École Montgolfier et École Sainte-Anne

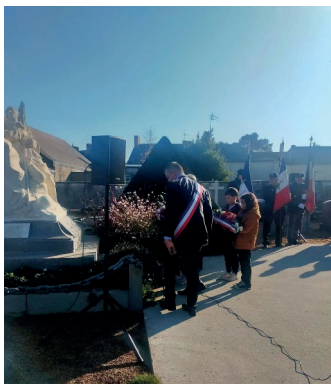


COMMÉMORATIONS DU 11 NOVEMBRE

Le 11 novembre, plusieurs enfants de l'école Sainte Anne et de l'école Montgolfier ont participé à la cérémonie qui s'est tenue devant le monument aux morts.

Suite à un temps de cérémonie et de recueillement, les enfants des deux écoles ont déposé des gerbes sur le monument aux Morts et ont lu un poème intitulé « Dis-moi pourquoi papi » de Jacques Heinz. La présence des enfants a été très appréciée et montre que le devoir de mémoire est assuré.

Merci aux parents et aux enfants qui ont participé. Merci également à la municipalité et à Mme FRANCON, secrétaire de l'UNC (Union Nationale des Combattants) section Casson.



Collège Isabelle Autissier de Nort-sur-Erdre



Les portes ouvertes du 28 janvier 2022, du collège Isabelle AUTISSIER sont reportées à une date ultérieure.

Pour plus d'informations :

<https://iautissier.loire-atlantique.e-lyco.fr/>



Lycée Caroline AIGLE de Nort-sur-Erdre

Pour plus d'informations :

Contact mail : ce.0442899m@ac-nantes.fr

Site internet : <https://caroline-aigle.paysdelaloire.e-lyco.fr/>

26
février
2022

de 9h
à 13h

PORTES OUVERTES



LYCÉE PUBLIC POLYVALENT CAROLINE AIGLE

Impasse Julie-Victoire Daubié

44390 Nort-Sur-Erdre

02.30.32.18.50

ce.0442899m@ac-nantes.fr

<https://caroline-aigle.paysdelaloire.e-lyco.fr/>



GÉNÉRALES & TECHNOLOGIQUES

- Sciences et Technologies Management et Gestion
- Sciences et Techniques Sanitaires et Sociales
- Enseignements de spécialité

FORMATIONS PROFESSIONNELLES

- CAP
 - Opérateur / Opératrice Logistique
 - Assistant(e) Technique en Milieux Familial et Collectif
- BAC PRO
 - Logistique
 - Animation Enfance et Personnes Âgées
 - Accompagnement Soins et Services à la Personne (option B : en structure)



Les visites se
feront
conformément
aux règles
sanitaires en
vigueur.



Ensemble Saint-Martin du Val d'Erdre de Nort-sur-Erdre



PORTES OUVERTES 2022

Les Portes Ouvertes de l'Ensemble Saint Martin du Val d'Erdre de NORT SUR ERDRE (**dont le lycée général et technologique Saint Martin et le lycée professionnel de l'Erdre**) auront lieu le samedi 19 mars 2022 de 9h à 13h.

Les équipes auront le plaisir de vous y accueillir pour vous présenter les différents projets, formations et options :

- Au lycée général et technologique :

- Les spécialités du bac général
- Le bac technologique STAV (Sciences et Technologie de l'Agronomie et du Vivant), option Services

- Les options Arts plastiques, Langue et Culture de l'Antiquité Latin

- Au lycée professionnel :

- Les 4^{ème} et 3^{ème} découverte professionnelle
- Le bac professionnel SAPAT (Service Aux Personnes et Aux Territoires)
- Le bac professionnel TCVA (Technicien Conseil Vente en Animalerie)

Les bac pro peuvent être effectués sous statut scolaire ou apprentissage à partir de la 1^{ère}.

Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter notre site internet www.ec-erdre.fr ou nous contacter au **02.40.72.49.49**

NORT SUR ERDRE PORTES OUVERTES 2022

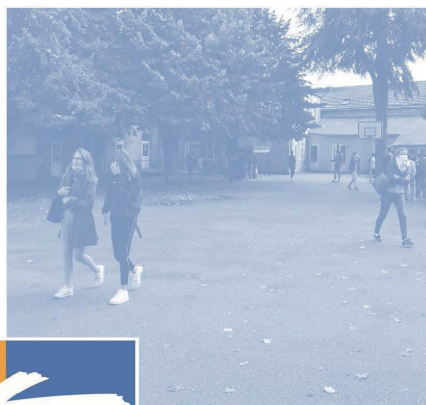
Samedi 19 mars de 9h à 13h

LYCEE Général et Technologique

Saint Martin

Bac général

Bac technologique STAV



LYCEE Professionnel de l'Erdre

4^{ème} 3^{ème} découverte professionnelle
Bac professionnel SAPAT
Bac professionnel TCVA

**Apprentissage possible
à partir de la 1^{ère}**



02 40 72 49 49



www.ec-erdre.fr



Partageons nos passions



APEM École Montgolfier L'APEM : DU RENOUVEAU

L'Association de Parents de l'Ecole Montgolfier se compose de parents bénévoles ayant envie de faire bénéficier l'école de leur énergie et de leur bonne volonté afin de doter l'école d'équipements sympas et de soutenir financièrement des sorties et projets pédagogiques.

C'est avec cet objectif que l'APEM organise des événements tels que le vide ta chambre, diverses ventes (sapins, fleurs, chocolats, café, brioches...), la fête de fin d'année scolaire. Nous avons également une activité de location qui nous assure un petit revenu régulier (nous louons un nouveau barnum, des bancs, des tables, un percolateur, des parasols chauffants...). La location est ouverte à tous. (Contact locations : apem.location@gmail.com ou via Facebook)

Il y a plusieurs moyens de faire vivre l'APEM, le premier pas est d'adhérer à l'association (adhésion à 5€ par famille), mais on peut aussi tenir un stand les jours de fête, aider à préparer en amont et/ou en aval en venant par ci par là à une réunion, participer aux événements et si on est super motivé, on peut venir à toutes les réunions, intégrer le bureau, diriger un groupe de travail...

Faire partie de l'APEM permet de prendre part aux projets réalisés pour les enfants au sein de l'école. Mais c'est aussi rencontrer d'autres parents, partager

des moments conviviaux, avoir un immense plaisir à voir les enfants s'amuser pendant les événements qui leurs sont dédiés, un peu de fatigue, pas mal de bazar, une joie sincère d'aider financièrement l'équipe pédagogique à mener ses projets

L'ANNÉE 2021-2022,

Dans ce contexte particulier, nous continuons à nous adapter. Nous maintenons les ventes ainsi que la tombola annuelle et ses lots alléchants.

Ainsi, nous avons offert un goûter de Noël à chaque classe. En partenariat avec le nouveau directeur et l'équipe pédagogique, nous préparons des actions pour financer les projets éducatifs. Le 25 juin 2022, nous aurons enfin notre traditionnelle « fête de l'été » où les enfants pourront se retrouver autour de jeux, d'animations, et où ils présenteront leur spectacle à leur famille.

Encore une fois, grâce à nos actions, nous aurons le plaisir d'offrir à chaque élève un cadeau en fin d'année afin de valoriser leurs efforts et leur investissement pour cette année scolaire. (Gourdes, livres, sacs de piscine, clé USB... à chaque niveau son cadeau).

Lors de la rentrée 2021, nous avons eu l'immense plaisir de rencontrer de nouveaux bénévoles et nous espérons que nous en rencontrerons beaucoup d'autres.

Venez participer !

N'hésitez pas à nous contacter :

Par mail : apemcasson@gmail.com

Sur le blog (apemcasson.blogspot.com) : en laissant un commentaire à la fin des articles

Sur la page Facebook : <https://www.facebook.com/apem.montgolfier.casson>

Prochaine réunion : Mercredi 23 février 2022

À bientôt

APEL École Sainte-Anne

L'association des Parents d'Elèves de l'école Sainte-Anne a tous les ans pour but de financer les projets de l'école aussi variés qu'enrichissants pour les enfants : voyages scolaires, spectacles, cinéma ...

En ce début d'année, nous avons pu organiser les traditionnelles photos de classe, ainsi que le 3 décembre dernier, la Fête de Noël.

Celle-ci a été un succès malgré le temps pluvieux, les enfants ont bien chantés et leurs bricolages sont

partis comme des petits pains ! Merci à toute l'équipe enseignante !

Nous souhaitons remercier encore une fois chaleureusement les parents bénévoles, car sans leur coup de pouce, l'APEL, qui ne compte que 7 membres cette année, n'aurait pas pu tout gérer !

Nous avons à cœur de mettre en place des projets, pour les enfants, mais nous aurons toujours besoin de vous : chers parents !



Nous souhaitons remercier également nos partenaires : La F'hermaphrodite, les Ruchers de l'Erdre, Vincent GUERLAIS ainsi que le garage AD Plessis Automobile qui a financé la bourriche encore cette année ! Merci à vous.

Nous n'aurions pas pu avoir une véritable fête de Noël si nous n'avions pas eu notre Père-Noël, qui a fait une arrivée remarquée sur sa calèche tirée par un poney. Nous pouvions voir des étoiles dans les yeux des enfants, et ce fût magique pour nous, les parents !

Donc merci à Monsieur BOURDON, et à la famille CAILLAUD.

L'argent récolté va permettre de financer les projets pédagogiques, notamment, portés par l'équipe enseignante : Projets autour du Cinéma cette année !

En ces temps un peu particuliers et incertains, nous nous efforçons de maintenir certaines manifestations ! Malheureusement le pique-nique de rentrée n'a pas pu avoir lieu, et les jeudis goûter (ventes de gâteaux maison) n'auront certainement encore pas lieu cette année !

Mais nous organiserons le 5 mars 2022 de 10h à 12h les portes ouvertes de l'école, afin que vous puissiez la découvrir ou redécouvrir et rencontrer l'équipe enseignante, pleine de dynamisme et de bienveillance envers les enfants !

En ce début d'année 2022, nous mettrons en place des commandes de madeines BIJOU, donc pour les plus gourmands, suivez-nous sur Facebook pour pouvoir en profiter !

Nous aurons à coeur également d'organiser encore cette année un Vide Grenier dans le parc du Château, où nous serons heureux de vous y voir très nombreux !

Nous commençons dès maintenant, avec la participation de l'OGEC, à préparer aussi la KERMESSE qui aura lieu le 5 Juin 2022 ! Donc notez cette date dans votre agenda pour un grand moment de joie et de partage, tous ensemble !

Portez-vous bien

A très bientôt



Moi Tout seul

Moi Tout Seul est une association créée pour les parents et assistantes maternelles de jeunes enfants non scolarisés.

Nous leur proposons de participer à une séance de motricité qui se déroule dans la salle de sport de Casson le jeudi matin hors vacances scolaires de 10h45 à 11h30.

Nous leur mettons à disposition un parcours formé de tapis, caissons, poutre, tunnel où ils peuvent sauter, gambader, escalader.

Ils peuvent également jouer avec des balles et anneaux aux différents touchers et profiter des jouets à tirer.

Cette année, nous comptabilisons 16 adhérents (11 assistantes maternelles de Casson, 2 de Nort-sur-Erdre, 2 de Grandchamp-des-Fontaines et 1 parent). Cela représente 45 enfants. Sachant qu'il y a en moyenne 23 enfants présents.

Si vous souhaitez nous rejoindre, merci de contacter Karine au 06.83.41.98.98.

L'adhésion est de 15€ par an par assistante maternelle ou parent.

Bibliothèque

« Les Bouquins champêtres »

Les horaires d'ouverture de la bibliothèque :

Mercredi 15h30-17h30
Dimanche 10h30-12h00

Nous contacter :

Téléphone : 02 40 77 63 23
Courriel : bibliotheque@casson.fr

Votre inscription

Votre carte est individuelle et gratuite, elle vous permet d'emprunter 15 documents sur l'ensemble des 11 bibliothèques pour une durée de 3 semaines :

- 10 documents imprimés (livres, revues, prêt numérique...)
- 2 DVD
- 2 CD
- 1 jeu

Pour cela votre inscription reste obligatoire dans la bibliothèque de votre lieu de résidence.

Les bibliothèques qui sont dans le dispositif de la carte unique sont : Casson, Fay-de-Bretagne, Grandchamp-des-Fontaines, Héric, Notre-Dame-des-Landes, Petit-Mars, Saint-Mars-du-Désert, Sucé-sur-Erdre, les Touches, Treillières, Vigneux-de-Bretagne.

Appel aux bénévoles

Si vous souhaitez rejoindre l'équipe des bénévoles de la bibliothèque pour participer à son fonctionnement et /ou à l'accueil des lecteurs, vous pouvez venir nous rencontrer lors des permanences ou nous contacter par mail.

Prix des lecteurs en Erdre 2021/2022

Cette année la bibliothèque de Casson participe au Prix des Lecteurs en Erdre.

Nous vous invitons à venir découvrir les 6 livres sélectionnés, vous avez jusqu'au 31 mai 2022 pour lire et désigner votre coup de cœur.

Départ de Jérôme VALADIÉ

Après presque 2 ans de présence au côté des bénévoles de l'association Bouquins Champêtres, notre agent communal de bibliothèque Jérôme VALADIÉ a fait le choix d'occuper ses fonctions dans une autre bibliothèque municipale. Nous avons apprécié son appui ainsi que son investissement dans l'organisation des animations proposées au jeune public de la commune de Casson. Il sera tout prochainement remplacé.



Le TRAC

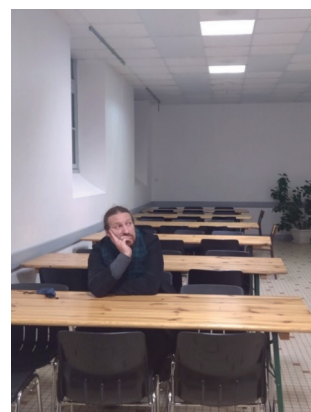
LES ACTEURS DU TRAC NE SE RESIGNENT PAS !

Après 2 saisons particulières suite au Covid, le Théâtre de Casson reprend des couleurs...

La troupe des adultes se prépare enfin à revenir sur la mythique scène de Casson ! L'objectif : vous présenter un spectacle les 25, 26, 27, 29 mars et les 1^{ers} et 2 avril 2022. Cette année, la troupe a accueilli 3 nouveaux Cassonnais et les répétitions ont repris depuis novembre pour le plaisir de tous !



Concernant la troupe des jeunes, le Covid a eu pour effet de décourager la plupart des acteurs. Néanmoins, tout le monde reste motivé pour continuer à proposer cette activité dans la commune, même en nombre restreint ! La saison est donc également lancée et nos jeunes acteurs/actrices en herbe vous proposeront un spectacle, certainement sous forme de film ! ... Eh oui, ils sont acteurs de théâtre, mais savent se diversifier et s'adapter ! Si l'envie vous en dit, n'hésitez pas à les rejoindre ! Yoran vous attend et il est encore temps !



Retenez dès maintenant vos dates ! Le TRAC a besoin de vous !

Casson Mon Pays

CASSON MON PAYS : LES BELLES IMAGES AU BOIS DORMANT

Il était une fois, dans la salle de la Grange, une assemblée fort animée.

Que faisaient-ils dans le noir, agités, fébriles, à la lueur d'une lanterne magique faisant jaillir au mur des estampes jaunies ? Les plus puissantes mémoires de la contrée s'étaient donné rendez-vous pour réveiller les belles images du Casson d'autrefois. Certaines photographies dormaient depuis plus de cent ans.

Dater, situer, nommer, raconter... La lanterne, avec ses pouvoirs grossissants, révélait des détails oubliés, des preuves... et parfois des doutes. Une fois bien identifiée, chaque image trouva sa place pour l'éternité dans une cassette magique aux pouvoirs numériques.

Il reste beaucoup d'images à réveiller. Le prochain rendez-vous est le Jeudi 24 février à 16 heures, salle de la Grange. Tout habitant de Casson ou d'ailleurs peut venir avec ses propres documents, ils seront numérisés et viendront enrichir les archives de nos belles images au bois dormant.

Depuis 2009, Casson mon pays poursuit sa mission d'enchanter les mémoires et créer l'évènement.



Ainsi, la petite reine du grand prix d'Erdre et Gesvres est elle aussi entrée dans la légende. Devenue « course 1ère catégorie », elle donne des ailes au Moulin Neuf chaque jour de fête des pères. En 2022, ce sera le Dimanche 19 juin, avec en prologue la marche solidaire avec la participation d'« Handicap évasion ».

En septembre, c'est le talent qui s'invite pour les journées Européennes du Patrimoine. Sept artisans d'art rassemblés dans la cour de la salle municipale. Des métiers séculaires habilement réveillés. Les artistes étaient à nos côtés aussi le 19 décembre lors du tout premier marché de Noël organisé par la municipalité. Rendez-vous est pris pour les prochaines journées du patrimoine les 17 et 18 septembre 2022.

La pandémie - qui animera sans doute les historiens de demain - a bridé certaines de nos activités.

La conférence sur le « sel dans nos campagnes » fut maintes fois reportée. Le sel est un bon conservateur et un excellent révélateur de goût. C'est donc intact qu'il sortira de nos cartons quand enfin, avec nos amis



de Batz sur Mer et d'Héric, nous pourrions révéler son histoire.

Le camp américain a dû lui aussi jeter les armes. Une bataille perdue, mais pas la guerre : Yann David est prêt avec PVA pour dresser le camp dans le parc du château du Plessis les 6 -7 et 8 mai 2022. Casson Mon Pays sera là, comme il se doit, pour accompagner l'évènement.

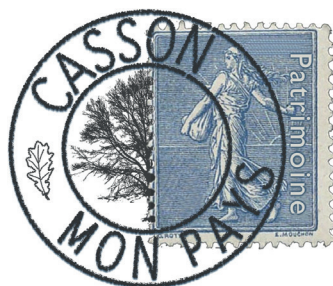
Le 11 novembre dernier, avec les enfants des écoles et l'Union des Combattants de Casson, nous avons dévoilé l'émouvante histoire du monument aux morts et de ses soldats. L'exposition ne dura que quelques heures, mais un livre est en préparation pour pérenniser la légende de notre fier poilu en marbre de Carrare.

Au service du patrimoine, l'association continue d'inventorier les traces de notre passé : fontaines, calvaires de missions, ponts de pierre, fours de villages, lavoirs. Cette année les services techniques de la mairie, en redonnant vie à l'un de nos chemins de traverse, ont découvert la trace d'une ancienne pierre où les « lavandières » venaient rincer le linge les jours de grandes buées. Un jour, très prochainement, la pierre plate parlera : elle en a tellement entendu !

L'assemblée générale de 2021 n'avait pas pu se tenir. Nous avons malgré tout fait le plein de nos adhérents. Celle de 2022 est prévue le Jeudi 20 janvier à 18 heures salle municipale. A l'heure où vous lisez cet article, peut-être a-t-elle déjà eu lieu... Elle aura, c'est certain, connu grande affluence et fait moisson de nouveaux passeurs d'histoire.

Notre passé a plein d'avenir.

Comme disait Louis CRUAUD dans le livre que Casson mon pays vient de rééditer : « Casson, une commune peu commune » ...



Club des Joyeux Amis

Les premiers mois de l'année 2021 ont été marqués par l'impossibilité de se rassembler, ce qui manquait à beaucoup.

Au début de l'été les joueurs de pétanque, de belote ou de scrabble ont pu se retrouver en respectant les mesures sanitaires.

Les activités habituelles ont repris doucement en septembre :

- Les marches avec le club de Nort-sur-Erdre : 1 mardi sur 2.
- La sortie à Pénestin, 40 personnes ont pris un bon bol d'air ou pêché moules et huîtres pour les plus courageux.
- Fin septembre, 25 touristes sont partis pour une courte escapade dans le Périgord faute de pouvoir réaliser la sortie prévue dans les Vosges et l'Alsace en juin 2020, sortie reportée à 3 reprises et finalement annulée.

Début novembre, nous avons pu fêter les 80 et 90 ans de 2020 et 2021 : 14 adhérents étaient concernés.

Le 8 décembre, 20 personnes ont pris le chemin vers « l'Ange Bleu » pour assister au spectacle de Noël avant Noël.

Une fin d'année quasi normale.

Les nouveaux adhérents sont les bienvenus au Club.



Comité des Fêtes

comité des fêtes

Casson, Loire-Atlantique

Le Comité des Fêtes vous souhaite une année 2022 pleine de joie et de moments partagés !

Vous étiez nombreux à participer au Vide maison en mai dernier. Cette 1^{ère} édition était un succès, qui a marqué la reprise des animations organisées par le Comité des Fêtes.

Le 28 novembre, la marche avec ramassage des déchets a réuni une quarantaine de personnes. Au total, environ 35 kg de débris ont été triés à l'arrivée. Encore un moment convivial partagé avec les membres du CdF.

N'hésitez pas à venir échanger, proposer vos idées ou simplement nous donner un coup de main : les bénévoles auront besoin de renfort pour les manifestations à venir :

- Concert au jardin au printemps
- Chasse aux oeufs en avril
- Fête de la musique en juin

A bientôt !

Contact : cdfcasson@gmail.com

<https://cdfcasson.wixsite.com/accueil>



Association intercommunale Polyglotte

30 ANS AU SERVICE DES LANGUES

Association et centre de formation linguistique labellisé, Polyglotte accompagne particuliers, salariés et entreprises. Acquérir de nouvelles compétences ou entretenir son niveau peut s'avérer indispensable pour voyager, décrocher un marché, travailler avec de nouveaux fournisseurs, mieux comprendre la culture de l'autre ou appréhender son environnement.

Besoin d'une remise à niveau ? possibilité de cours individuels sur mesure ou en petits groupes. Les salariés peuvent utiliser leur CPF hors temps de travail. La certification Qualiopi est une démarche instaurée par l'Etat en vue de garantir la bonne utilisation des fonds attribués à la formation professionnelle. C'est le moment de penser à

rafraîchir votre anglais, votre espagnol, votre italien.... Informations complémentaires et devis personnalisé sur demande.

Renseignements : POLYGLOTTE

**2 Bis Place du Champ de Foire
44390 NORT-sur-ERDRE**

**Tél : 02 40 72 12 71 contact@centre-polyglotte.eu
et www.centre-polyglotte.eu**



Langues et Informatique



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTION DE FORMATION



DES LÉGUMES AU GOÛT DE SOLIDARITÉ

Un vendredi soir en rentrant :

- Bonjour ! Je suis arrivé sur la commune de Casson et j'ai entendu parler des paniers des jardins d'Avenir. Mais je n'en sais pas plus ! Tu peux m'expliquer ?
- Oui bien sûr ! Les jardins d'Avenir c'est un grand jardin en maraîchage biologique. En plus dans ce jardin, ce sont des personnes en réinsertion professionnelle qui y travaillent.
- Et alors ?
- Les Jardins d'avenir font partie de l'Ancre, une association qui accompagne des demandeurs d'emploi pour retrouver un nouvel emploi plus pérenne. L'Ancre est basée à Nort sur Erdre, au sein de la Maison de l'emploi.
- Et les paniers dans tout ça ?

ANCRE



- Dans les Jardins d'Avenir, 9 jardiniers en réinsertion professionnelle sont accompagnés par deux encadrants. Ils travaillent toute la semaine au jardin et produisent des légumes bios. Et ce sont ces légumes qui sont vendus dans les paniers chaque semaine ! Il y a 2 types de paniers : 9 euros et 11,50 euros, suivant la quantité de légumes. Pour ma part, j'en suis très satisfait !
- Et si je suis intéressé comment je peux faire ?
- C'est facile : je te donne les détails :

Joindre :

lesjardinsdavenir44@yahoo.fr

Tél : 07 68 00 41 23

Site internet : www.ancre44.fr

Vous pouvez aussi joindre :

la Maison de l'Emploi

2 bis place du Champ de Foire

44390 NORT-SUR-ERDRE

Tel : 02 40 29 57 60

E-mail : contact@ancre44.fr

Et puis encore : les paniers sont livrés chaque vendredi après-midi, et nous nous organisons à plusieurs Cassonnais pour aller les chercher à Nort-sur-Erdre au parc de la Garenne. C'est sympa, ça ne fait plus qu'un déplacement par mois et ça crée du lien entre nous.

CH-EPSYLAN

Notre service recrute des accueillants familiaux sur tout le département de la Loire Atlantique.

Il s'agit de prendre en charge à son domicile, à temps plein, ou sur des périodes de relais, une personne adulte, atteinte d'un handicap psychique stabilisé, ayant besoin d'un accompagnement dans un cadre familial.

Les familles sont salariées du CH EPSYLAN, sous contrat de travail de droit public, avec des congés annuels, des droits à la formation professionnelle, frais de déplacements...

Elles bénéficient d'un accompagnement de proximité par les professionnels du service dans la prise en charge de leurs accueillis, avec une équipe joignable 7 jours sur 7.

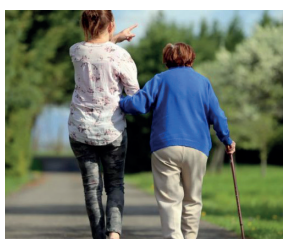
Pour plus de renseignements, contactez le service par téléphone au 02.40.48.89.17 / 13

ou au 02.40.48.65.28,

ou par mail

aft.nantes@ch-epsylan.fr

+ d'infos sur le site web du CH EPSYLAN rubrique recrutement / offres d'emploi non médicales



L'ACCUEIL FAMILIAL THERAPEUTIQUE ADULTE

RECRUTE DANS LE 44

DEVEZ-ACCUEILLANT FAMILIAL THERAPEUTIQUE

REJOIGNEZ NOTRE EQUIPE DE PROFESSIONNELS

METIER A DOMICILE

- Accueillir et accompagner une personne au quotidien selon différentes modalités
- Contribuer à une démarche de soins coordonnée avec l'équipe médico-soignante, joignable 24h/24
- Participer à des formations professionnelles.

ETHIQUE ET COMPETENCES

- Etre à l'écoute, disponible
- Contribuer à l'épanouissement de la personne
- S'inscrire dans un travail d'équipe

ACCUEIL D'ADULTES

Le métier de famille d'accueil est très épanouissant. Il permet de s'ouvrir aux autres.

Marie, accueillante familiale

CONTACTS

N'hésitez pas à vous informer :

- Rôle Accueil Familial Thérapeutique pour Adultes (AFTA) Forum d'Orvault - 36, rue Jules Verne - 44700 ORVAULT
- Adjoint des cadres : 02 40 48 89 13
- Assistante sociale : 02 40 48 89 17
- aft.nantes@ch-epsylan.fr

En savoir plus : Plaquette et fiche de poste sur le site internet d'EPSYLAN, rubrique "Offre de soins - Accueil familial thérapeutique" : www.ch-epsylan.fr

Scannez et découvrez !

EPSYLAN
Etablissement Psychiatrique de Loire-Atlantique Nord (EPSYLAN)
BP 59 - 44130 Blain - ☎ 02 40 51 51 51 - 🌐 www.ch-epsylan.fr



Depuis plusieurs années, une équipe locale d'animation (Daniel GALLARD, Odile BOURGET, Annie DROUET, Cécile GUILLET, Marie-Hélène De la BOUVRIE, André MÉNARD et Armel VION), anime la vie paroissiale de Casson.

ÉVÉNEMENTS :

- **Mise en valeur du patrimoine :** Suite à l'accident du 24 décembre 2020 au matin par une voiture un peu folle, la porte gauche de l'église a été réparée au cours du mois de décembre 2021. La mairie a décidé de faire la porte droite, par soucis d'équité...
- Pour info, l'église est ouverte tous les jours de 9h à 13h, avec visite de la crèche jusqu'à fin janvier.
- La chapelle St Anne reste fermée pour le moment par mesure de sécurité.
- La chapelle de Recouvrance est ouverte tous les dimanches, avec une célébration le soir du 15 août à 20 h.
- **La messe habituelle**, le quatrième samedi de chaque mois à 18h.

Communauté Chrétienne Locale de Casson

- L'« assemblée de prière », en absence de prêtre et sans eucharistie, tous les seconds dimanches à 10h30 : Assemblée de chants, de prières, de lectures, de réflexions, de projections, de dialogues. Ce parallèle entre Jésus et nos vies d'aujourd'hui, permet aux habitants de Casson de vivre un moment de fraternité, un dimanche par mois. Bien sûr, après la réflexion, vient la détente autour de la brioche, du café, ...
- La paroisse a mis à disposition un site internet : «<http://paroisses-st-pierre-st-martin.fr/>»,

Pour les adultes, il existe des mouvements d'Action Catholique tel que le **CMR** (Chrétiens dans le monde rural). Ce mouvement permet à des adultes de réfléchir et d'agir à travers différentes actions...

Vous pouvez contacter André Ménard au 02.52.10.78.39

Personne à contacter en cas de besoin : Armel VION au 02.40.77.65.48

Secours Catholique

Au secours catholique, nous sommes convaincus qu'aider financièrement une personne face à une situation de détresse, c'est important, mais identifier avec elle les causes de cette situation, c'est mieux afin d'avancer ensemble. L'accompagnateur bénévole n'est pas là pour prendre la personne en charge, mais pour « la prendre en considération ».

Pour ce faire, nous proposons aux personnes un accompagnement : faire un bout de chemin ensemble en confiance, et dans la durée pour que chaque personne rencontrée soit plus en capacité de faire des choix, d'agir sur ses difficultés, qu'elle redevienne actrice de sa vie et, si elle le souhaite, d'être actrice au sein de la vie associative pour participer au changement.

Sur notre secteur c'est une équipe de bénévoles qui peuvent être contactés par téléphone 07 86 49 60 74 ou equipe.nortsurendre.440@secours-catholique.org

Pour les adultes, il existe des mouvements d'Action Catholique tel que le CMR (Chrétiens dans le monde rural). Ce mouvement permet à des adultes de réfléchir et d'agir à travers différentes actions...

Vous pouvez contacter André Ménard au 02.52.10.78.39

C'est aussi le « lieu d'entraide-s Not'Maison » situé à Nort-sur-Erdre 76 bis rue Francois Dupas avec des activités d'alphabétisation, un groupe de parole, un atelier créatif, des jeux de société... lieu gratuit et

ouvert à tous, des activités proposées par les acteurs du lieu. Contact 02 40 14 36 58 ou not.maison44390@gmail.com

Notre projet associatif nous appelle aussi à dénoncer les causes structurelles des situations de pauvreté, à mettre en oeuvre des moyens pour tenter de changer la société au niveau local comme au niveau national en lien avec nos partenaires.

En Loire atlantique, notre projet de délégation 2019-2024 nous engage à réinterroger le sens de notre accompagnement par les aides financières, en encourageant le pouvoir d'agir des personnes, leur accès aux droits, le lien avec les partenaires et l'interpellation des élus.



ENSEMBLE
CONSTRUIRE
UN MONDE JUSTE
ET FRATERNEL

Moto Club TuDoù Mat

Nous vous invitons à l'Assemblée Générale le vendredi 28 janvier 2022 à 19h30 Salle de la Grange - parking de la mairie de Casson.

Notre bureau :

- Jean-Philippe COSSON, Président
- Albert ROBIN, Vice-Président
- Céline BRUGÈRE, Trésorière
- Isabelle ROBIN, Secrétaire
- Didier LE CLINCHE, Nathalie GLÉNAT, Sandrine BALLU, Communication événementiel
- Gaël BRARD, Rodolphe ROCUL, Sécurité Prévention

06 52 72 36 39 ou mctudoumat@outlook.fr

Facebook : Tuduù Mat



MOTO CLUB TUDOU MAT
3 rue de la Mairie
44390 CASSON
06 52 72 36 39



C'est l'Carbu

C'EST L'CARBU : LE CARBURANT NÉCESSAIRE À LA CRÉATION D'UNE ÉPICERIE COOPÉRATIVE !

L'association est née d'une idée ancienne, et d'une envie commune : créer, à Casson, une épicerie.

Un commerce de proximité qui ne soit pas juste la vitrine d'une enseigne connue, mais une coopérative !

Un lieu où chacun puisse acheter ce qu'il lui manque alors qu'il s'apprête à faire des crêpes... ou toute autre recette.

Où nous pourrions trouver des produits de première nécessité. Des paniers primeur ou des colis de viande sur commande, en circuit court. Pour valoriser le savoir-faire de nos producteurs locaux, sans que les Cassonnais ne doivent se déplacer dans une commune voisine, ou plus éloignée. Un lieu où on retrouve également les créations de nos artisans. Pour se faire plaisir, ou pour offrir. Et du lien social. De l'entraide, des ateliers.

Pour mieux cerner les envies des habitants, nous avons fait circuler, cette année, un sondage. Alors que toute la population n'a pas eu l'occasion d'y répondre, les retours ont été très positifs. Déjà, par le nombre !

328 personnes ont répondu à nos questions, et exprimé l'envie de voir une épicerie se créer. Avec des heures d'ouverture durant le week-end, ainsi que le mercredi. Plus de la moitié des participants souhaite des ateliers, et presque 50% aimeraient s'impliquer dans le fonctionnement de l'épicerie.



Ce lieu, nous l'avons nommé la Dépanneuse, et depuis juillet 2020, nous réfléchissons aux formes qu'elle pourrait prendre. L'idée s'est avérée d'autant plus pertinente qu'avec la crise sanitaire et les confinements,

les habitants se sont tournés spontanément vers les commerces de proximité, et vers les autres.

Première étape et première difficulté : trouver un local ! En l'absence d'un endroit disponible pour ce type de projet, nous avons fini par nous tourner vers les particuliers. Ainsi, une famille cassonnaise, a accepté de mettre à disposition son garage situé au cœur du bourg. Un premier pas vers l'épicerie, semé d'embûches urbanistiques. Dossiers à faire et à refaire, puisque ce dernier a été refusé car nous ne sommes pas accompagnés par un architecte. Mais nous avons trouvé une autre solution pour rendre le lieu aménageable et public, et nous vous en parlerons très prochainement.

ALORS OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Nous avons une projection d'aménagement visible sur notre page Facebook, des idées, et l'envie de travailler en groupe, avec les autres habitants. Une fois le dossier validé, nous aurons besoin de savoir-faire, et de bénévoles pour aménager la Dépanneuse. Et bien entendu, pour la faire fonctionner sous forme coopérative, afin que les Cassonnais puissent être les acteurs d'un lieu important pour la commune !

PROCHAINE ÉTAPE ?

Une première présentation publique, le mercredi 23 février à 20h, dans la salle municipale. Venez découvrir la Dépanneuse mais surtout, venez avec vos idées ! Vos avis et vos envies comptent pour créer ensemble ce que nous souhaitons être plus qu'une épicerie : un projet commun, et un lieu de vie. Quant à ceux qui n'auront pas pu se joindre à nous lors de ce premier rendez-vous, une seconde rencontre est prévue le vendredi 11 mars, à 20h30.

Contact : clcarbu@gmail.com

Page Facebook : C'est l'carbu

Tel : 06 44 04 90 06

GYM D'ENTRETIEN- FITNESS

Cette nouvelle saison sportive est relancée avec 13 adhérentes toujours aussi motivées !

Pour cette année, BRUNO, animateur diplômé, nous propose des cours de cardio, renforcement musculaire, step, tabata, circuit training, stretching... dans la bonne humeur !!!

- Le mercredi à CASSON (salle Triskell) uniquement de 19h45 à 20h45
- Le lundi à GRANDCHAMP (complexe Cent sillons) à 19h30 ; à 20h30
- Le jeudi à GRANDCHAMP (complexe Cent sillons) à 19h45 ; à 20h45

Inscription annuelle : 125 euros (par chèque) ; tarif 2021/2022 ; tarif dégressif en janvier et avril

Gym d'entretien

N'hésitez pas à me contacter...

Contact : Estelle ROBERT fele2806@gmail.com





UNE NOUVELLE SAISON PROMETTEUSE !

Au vu de la fréquentation et du succès de l'OPEN BAD début septembre 2021, nous voilà rassurés et confiants pour le lancement de la nouvelle saison. En effet, les chiffres parlent d'eux-mêmes : les 123 licenciés enregistrés en ce début de saison effacent les doutes que le contexte sanitaire a fait naître. Les tendances sont même à une augmentation du nombre d'inscrits, particulièrement chez les jeunes, ainsi qu'à une progression significative du nombre de pratiquantes féminines. Par conséquent, sur l'ensemble des créneaux adultes, quel plaisir de pouvoir disputer des matchs en double mixte et double dame ! Un subtil mélange des âges et des genres que seul le badminton permet.

NOS JEUNES BADISTES, GAGE D'AVENIR POUR NOTRE CLUB ET NOTRE SPORT !

Cette saison, ils sont 29 enfants à avoir choisi la pratique du badminton le mercredi après-midi. Ils sont répartis dans trois créneaux en fonction de leur âge. Notre plus jeune adhérent cette année a 4 ans. Geoffrey, l'entraîneur agréé FFBAD dispense des cours adaptés à chaque niveau. Il est épaulé par notre dévouée équipe de référents jeunes qui font vivre avec passion notre école de Bad labellisée d'une étoile.

Après deux années blanches, nous avons renoué avec un moment important et apprécié des jeunes badistes... le passage des plumes. Lors de la séance d'entraînement du 8 décembre 2021, les premiers acquis ont été évalués par l'entraîneur. Il a ainsi attribué une couleur de plume, blanche ou jaune, aux jeunes

Badminton de Casson 2022 Le BAD HEUREUX !!

pratiquants ne les possédant pas encore. Une seconde session sera planifiée en fin de saison pour sacrer les jeunes badistes d'autres couleurs, en fonction notamment de leur niveau technique et de leur connaissance du badminton.

DES ÉQUIPES PERFORMANTES ENGAGÉES EN CHAMPIONNAT !

Le Badminton de CASSON, fier de ses nouvelles couleurs de maillots, engage chaque année des équipes en championnat FFBAD et une équipe en loisir INTER-COMMUNALE. Les résultats des premières rencontres sont encourageants avec des victoires sur des clubs réputés au niveau départemental. Bravo aux compétiteurs, c'est aussi grâce à vous que CASSON rayonne, par son jeu et son état d'esprit !



DES PARTENAIRES ET SPONSORS TOUJOURS AUSSI PRÉSENTS À NOS CÔTÉS !

Merci à nos partenaires et sponsors, qu'ils soient institutionnels ou privés, qui nous soutiennent à travers des relations de confiance privilégiées et une synergie sans faille. On ne le répètera jamais assez : leur présence à nos côtés est indispensable pour exister.

Parmi ces soutiens, nombre de commerçants et artisans de CASSON nous aident par leur engagement à financer les activités et animations de notre club. Ils contribuent ainsi à faire que le BC soit un club familial, convivial, ouvert et accessible à tous ! Le BC ce sont des enfants, jeunes et adultes qui veulent pratiquer une activité sportive

ludique, en famille, en loisir ou en compétition, à un tarif d'inscription abordable.

DES VALEURS INDÉTRÔNABLES DANS NOTRE CLUB !

Quatre mots symbolisent particulièrement l'identité du Badminton de CASSON et son état d'esprit : « Convivialité, Respect, Simplicité et Plaisir ».

Merci donc à nos nombreux bénévoles dont l'engouement et la volonté sans faille font vivre ses valeurs. Sans eux le club ne serait tout simplement pas là où il en est, et sans eux rien ne serait possible.

Nous continuerons d'œuvrer à cette dynamique essentielle à la vie sociale et faire en sorte que le badminton vous donne le sourire et vous permette d'évacuer vos tensions et pressions du quotidien. C'est Bon, c'est Cool, c'est le BC !

Pour nous suivre www.badminton-de-casson.fr et Facebook Badminton Casson.

Le BC vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Que 2022 vous apporte la santé, beaucoup de joie, de réussite et surtout de nombreux matches de badminton dans la plus grande convivialité !

LES RENDEZ-VOUS IMMANQUABLES DU BC



- Dimanche 23 Janvier 2022 : Tournoi interne Adultes
- Vendredi 4 février 2022 : Bad' Chanteleur
- Dimanche 27 mars 2022 : Tournoi Inter-Entreprises
- Dimanche 3 avril 2022 : Tournoi interne Jeunes
- Samedi 4 juin 2022 : Tournoi Palets
- Vendredi 24 juin 2022 : Assemblée Générale

Casson Basket Club

Après une saison 2020-2021 à l'arrêt ou presque, nos jeunes sportifs ont repris le chemin des terrains début septembre. Nous nous réjouissons que cette première phase du championnat ait pu se dérouler sans encombre !

Toutefois, victime de « l'effet Covid » comme beaucoup de clubs, nos effectifs subissent un recul de 30% cette année avec seulement 70 licenciés.

Dans ce contexte, afin de permettre à un maximum de jeunes de continuer la pratique de leur sport favori, nous avons reconduit notre partenariat avec le club de Sucé sur Erdre.

Cette année le club compte 8 équipes :

Une équipe de U7 (entraînement le samedi matin),

Une équipe mixte de U9 (entraînement le lundi et le mercredi)

Une équipe U11 garçons (entraînement le mardi et jeudi)

Une équipe U11 filles (entraînement le mardi et le mercredi)

Une équipe U 15 garçons (entraînement le mardi (Sucé-sur-Erdre et le jeudi Casson)

Une équipe U18 Filles (entraînement le lundi soir Casson et vendredi soir Sucé-sur-Erdre)

Une équipe senior 3x3 (entraînement le jeudi soir)

Une équipe loisirs mixte (entraînement le jeudi soir)

Nos équipes sont entraînées par Camille JURET, diplômée d'état.

Comme annoncé en juin dernier, nos jeunes seniors découvrent un nouveau championnat : le 3 contre 3. Portée par nos équipes nationales aux JO, cette nouvelle discipline très physique et spectaculaire commence à s'imposer dans nos salles.

Nous vous donnons d'ailleurs RDV du 15 au 17 juillet prochains pour un événement de dimension internationale en partenariat avec la FFBB et la FIBA (Fédération Internationale de Basket), le Lite Quest FIBA 3X3, porté par notre club et en partenariat avec Nort-sur-Erdre, Les Touches, Sucé-sur-Erdre.

Du beau spectacle en perspective !

Faire vivre et fonctionner un club, c'est aussi trouver des ressources financières.

Ainsi, le Club a organisé une Boom d'Halloween. Victime de son succès, elle n'a malheureusement pas pu accueillir tous les petits monstres. Nous envisageons une nouvelle boom dans l'hiver avec deux créneaux horaires selon l'âge, nous pourrions ainsi permettre à plus d'enfants de participer !

Nous avons également proposé, en association avec le Comité des fêtes, dans le cadre de la semaine européenne de la réduction des déchets, une matinée sportive regroupant plusieurs activités (marche, running et VTT) le dimanche 28 novembre. Une cinquantaine de sportifs ont répondu présents par une belle et fraîche matinée. Merci à eux !

En raison du contexte actuel, nous avons préféré reporter notre traditionnel Tournoi de Noël qui deviendra le Tournoi de Pâques ! Alors RDV les 23 et 24 Avril prochains, venez nombreux encourager nos jeunes et soutenir notre club.

Nous espérons pouvoir également renouer avec notre soirée années 80. Plus d'infos prochainement !

Dates à retenir :

Tournoi de Pâques : 23 et 24 avril

Tournoi FIBA 3x3 : 15 et 16 juillet



Association Respire



RESPIRE CASSON

Pilates / Stretching / Mobilité Senior et toujours plus de Bien-être !

Enfin une rentrée 2021 quasi normale, où tous les adhérent(e)s ont ENFIN retrouvé avec plaisir les cours en présentiel dans la salle Triskell.

Pour cette saison 2021-2022, un nouveau créneau a été proposé, le « Pilates soutenu » qui s'adresse aux pratiquant(e)s confirmés souhaitant intensifier la pratique du Pilates (exercices plus difficiles et rythme plus dense). Il y a aussi des places, séance découverte possible (Jeudi 20h30) ainsi que pour la Mobilité Senior (Mardi 9h30). Alors n'hésitez pas à nous contacter même en cours d'année.

L'Assemblée Générale du 4/12 fût l'occasion de faire un rapide bilan de l'année écoulée, merci aux adhérents présents.

Ce début d'année 2022 marque le retour des « Atelier Bonus » du dimanche matin. Depuis le 16 janvier avec du Qi-Gong, et d'autres suivront en cours d'année (ex : Marche Nordique...)

Le bureau RESPIRE CASSON et Noémie FUZEAU, l'animatrice des cours, vous souhaitent une Belle Année 2022 ! Prenez soin de vous et de vos proches, Pilatement votre...

Créneaux et horaires :

Tous nos cours se déroulent à la Salle TRISKELL (près du complexe sportif)

- **Pilates** : Mardi (10h30 ; 19h ; 20h); Jeudi (19h30); Samedi (10h; 11h)
- **Pilates « soutenu »** : Jeudi 20h30
- **Stretching** : Mardi 21h
- **Mobilité senior** : Mardi 9h30

Renseignements et inscriptions :

Bureau :

- **Véronique GABORIAU** (présidente)
- **Lénaïc VILLARD** (secrétaire)
- **et Gaëlle LE GAL** (trésorière)

Email : respirecasson@gmail.com



Grandchamp- Arts-Martiaux

REPRISE D'UNE SAISON PRESQUE NORMALE !!!!!

Dès le début septembre nous avons pu retrouver le chemin du dojo, avec encore quelques précautions. Certains ont même pu goûter aux joies de la compétition.

Tout d'abord en Karaté à Donge le 07 Novembre 2021, pour une première compétition depuis la création de la section, avec de très bons résultats : sept participants qui n'ont pas démérité, dont, un premier et deux deuxièmes.

En judo également à Angers le 11 Novembre 2021 : une première, une deuxième et un cinquième. Bravo à leurs professeurs d'avoir su les motiver et leur redonner confiance pour aborder ces compétitions, sachant que depuis pratiquement deux ans il n'y en a eu aucune.

Le judo/jujitsu, le taïso et le karaté restent cette année encore des activités très prisées. Il reste des places en Tai Chi Chuan et en Qi Gong. N'hésitez pas à venir découvrir ces disciplines relaxantes et intellectuellement stimulantes.

Qi Gong : Jeudi de 19h à 20h

Tai Chi Chuan : Jeudi de 20h à 21h (à partir de 15 ans)

DATES A RETENIR :

Loto le samedi 02 Avril 2022 en soirée

PRESIDENT DU CLUB

Jérôme PERION – 06.08.49.95.37

president@grandchamp-arts-martiaux.com

SECRETAIRE GENERALE et REFERENTE SUR CASSON

Françoise BRASSIER

02.40.77.63.31 - 06.84.20.95.40

brassier.francoise@orange.fr



Informons-nous

À L'ÉCHELLE COMMUNALE

Plan grand froid

Le dispositif national GRAND FROID

Le dispositif national Grand froid définit les actions à mettre en œuvre aux niveaux local et national pour détecter, prévenir et limiter les effets sanitaires et sociaux liés aux températures hivernales, en portant une attention particulière aux populations vulnérables.

Il existe trois niveaux de vigilance « Grand froid »

JAUNE

ORANGE

ROUGE

Ils sont établis par Météo France à partir des températures ressenties.

Ce dispositif a pour objectifs de :



Limitier la surmortalité saisonnière, en grande partie liée aux épidémies de maladies infectieuses, notamment respiratoires.



Prévenir les pathologies cardiovasculaires liées au grand froid, en particulier les maladies coronariennes et les accidents vasculaires cérébraux.



Protéger et prévenir les intoxications au monoxyde de carbone.



Protéger les populations les plus vulnérables vis-à-vis du froid. Cela concerne les enfants, les personnes âgées, les personnes présentant certaines pathologies chroniques et les personnes ne pouvant se protéger du froid (personnes sans domicile ou demeurant dans des logements insalubres, mal chauffés ou mal isolés).

Pour en savoir plus :
gouvernement.fr/risques



GOUVERNEMENT.fr

QUE FAIRE DANS SON LOGEMENT EN CAS DE GRAND FROID

Maintenez la température ambiante de votre domicile à un niveau convenable d'environ

19°C

POUR PRÉVENIR LES INTOXICATIONS AU MONOXYDE DE CARBONE

À FAIRE :

- Avant l'hiver et au cours de la saison, faites vérifier vos installations de chauffage et de production d'eau chaude.
- Faites ramener les conduits de fumée par des professionnels qualifiés. Assurez-vous du bon fonctionnement des ventilations.
- Aérez quotidiennement votre habitation au moins 10 minutes par jour, même si les températures sont très basses. Durant ce temps, éteignez ou baissez au minimum les appareils de chauffage à proximité des fenêtres pour ne pas dépenser inutilement de l'énergie. N'obstruez pas les bouches d'aération.

À NE PAS FAIRE :

- Ne faites jamais fonctionner les chauffages d'appoint en continu.
- N'utilisez jamais des appareils non destinés à cet usage pour vous chauffer. Respectez strictement les consignes d'utilisation des appareils à combustion (barbecue, brasero, groupes électrogènes ne doivent en particulier JAMAIS être utilisés à l'intérieur des locaux).

En cas de suspicion d'intoxication au monoxyde de carbone, évacuez les locaux et appelez les secours en composant le 15 ou le 18.



Pour en savoir plus :
gouvernement.fr/risques

GOUVERNEMENT.fr

QUE FAIRE EN CAS DE GRAND FROID

Le grand froid, le vent glacé, la neige peuvent être à l'origine de risques graves pour la santé : hypothermie (diminution de la température du corps en dessous de 35 degrés), gelures aux extrémités, aggravation des risques cardiovasculaires, chutes, etc.

Ces effets peuvent être évités et passer inaperçus.

SOYEZ VIGILANTS ET ADOPTEZ LES BONS RÉFLEXES !

À NE PAS FAIRE :

- Évitez de vous déplacer, particulièrement les enfants et les isolés de plus de 65 ans.
- Ne faites pas trop d'efforts physiques ni d'activités à l'extérieur.
- Ne consommez pas d'alcool, l'ivresse fait disparaître les signaux d'alerte liés au froid.
- Ne faites jamais fonctionner les chauffages d'appoint en continu.
- Évitez de sortir le soir, il fait plus froid.

À FAIRE :

- Nourrissez-vous convenablement.
- Maintenez la température ambiante de votre domicile à un niveau convenable d'environ 19 degrés.
- Pour éviter les intoxications au monoxyde de carbone, faites vérifier vos installations de chauffage et de production d'eau chaude, assurez-vous du bon fonctionnement des ventilations.

SI VOUS DEVEZ IMPÉRATIVEMENT SORTIR

- Adaptez votre habillage : couvrez les parties du corps les plus sensibles au froid : les pieds, les mains, le cou et la tête. De bonnes chaussures permettent d'éviter les chutes.
- Si vous devez utiliser votre voiture : prenez une couverture, un téléphone et vos médicaments habituels. Si cas où votre véhicule serait bloqué par la neige.
- Si vous remarquez une personne en difficulté dans la rue, appelez le 15.

SI VOUS DEVEZ SORTIR AVEC UN NOURRISSON OU UN ENFANT

- Protégez le chaudement et couvrez-le le plus possible.
- Lorsque vous vous déplacez assurez-vous que votre enfant peut bouger régulièrement pour se réchauffer.



Pour en savoir plus :
gouvernement.fr/risques

GOUVERNEMENT.fr

Numéros pratiques



Pompiers
18



Gendarmerie
17



Médecins
15
(SAMU – Service d'aide
médicale d'urgence)



Pharmaciens
32 37



Dentistes
15
(Garde
dentaire d'urgence)

• CULTURE

Bibliothèque municipale
« Les bouquins champêtres »
02.40.77.63.23
Mail : bibliotheque@casson.fr

• ENFANCE

Restaurant scolaire Croq'Loisirs
02.40.77.62.46
Mail : restauration@casson.fr

Accueil Péri et Extra scolaire
Croq'Loisirs
02.40.77.64.58
Mail : alsh@casson.fr

AJICO (Animation enfance
jeunesse intercommunale)
02.51.12.66.14
Mail : ajico@nort-sur-erdre.fr

Multi Accueil PAPRIKA
02.85.29.54.15
Mail : ma-paprika-pdl@vyv3.fr

Relais Petite Enfance Casson/
Sucé
02.40.77.77.95 ou 07.55.67.82.07
Mail : relaispetiteenfance@sucesur-erdre.fr

PMI (protection maternelle et
infantile)
02.40.29.54.35

• SCOLAIRE

École Publique Montgolfier
02.40.77.77.63.82
Mail : ce.0441987w@ac-nantes.fr

École Privée Sainte-Anne
02.40.77.60.11
Mail : ec-casson.ste-anne@ec44.fr

• SERVICES INTERCOMMUNAUX

Gestion des déchets
02.28.02.28.10
Mail : dechets@cceg.fr

Transport scolaire
02.28.02.22.33
Mail : transports@cceg.fr

Assainissement
02.28.02.01.05
Mail : assainissement-collectif@cceg.fr

Transports ALEOP
09.69.39.40.44
Mail : aleop44@paysdelaloire.fr

Accueil CCEG
02.28.02.22.40
Mail : contact@cceg.fr

• DECHETTERIES

Les Tunières (Grandchamp-des-
Fontaines)
02.40.93.76.41

Beausoleil (Nort-sur-Erdre)
02.28.24.85.40

Port Naud (Sucé-sur-Erdre)
02.40.77.99.05

• RECYCLERIE

Boutique Solidaire (Nort-sur-
Erdre)
02.40.93.22.08
Mail : recyclerie.nortsurerdre@gmail.com

• ÉNERGIE

Urgence électricité
ENEDIS
09.72.67.50.44

Urgence Gaz
GRDF
08.00.47.33.33

Eau potable
SAUR
02.44.68.20.09

• SOCIAL

CCAS de Casson
02.40.77.62.46
Mail : ccas@casson.fr

EDS (Espace Départemental des
Solidarités)
(Nort-sur-Erdre)

02.44.66.49.60
Mail : contact@loire-atlantique.fr

CLIC (Centre Local d'Information
et de Coordination)
02.28.02.25.45
Mail : clic.cceg.ccpb@cceg.fr

CPAM – Ameli
3646

France Services
02.51.12.03.53
Mail : nort-sur-erdre@france-services.gouv.fr

CAF Loire-Atlantique
02.53.55.17.02
Mail : polefamille.cafnantes@caf.cnafmail.fr

• SANTÉ

Maison Médical Casson
02.85.52.40.22
Mail : cabinetmedicalcasson@medg.net

Infirmières libérales – Casson
07.71.15.36.13

Centre de soins infirmiers (Nort-
sur-Erdre)
02.28.24.44.20

Nouveau ! depuis le 1er
octobre 2021

3114

LE NUMÉRO NATIONAL DE
PRÉVENTION DU SUICIDE

24h/24 - 7j/7
Écoute professionnelle et confidentielle
Partout en France

les personnes en souffrance les personnes inquiètes pour un proche les personnes endeuillées par suicide les professionnels

Ministère de la Santé et de la Prévention

www.3114.fr

Mairie de Casson

3 rue de la Mairie – 44390 CASSON

Mail : contact@casson.fr

Site : www.casson.fr

f : Commune de Casson

▶ : Mairie de Casson

Tel : 02.40.77.62.46

Horaires d'ouvertures :

Lundi, mercredi, Vendredi : 9h – 12h et 14h – 17h

Mardi et Jeudi : 9h – 12h

Les 1^{er} et 3^{ème} samedi du mois : 9h – 12h

Le service urbanisme est disponible avec ou sans rendez-vous, le lundi, mercredi, jeudi et vendredi.

Mail : urbanisme@casson.fr

La distribution des sacs jaunes est assurée en mairie, sur demande à l'accueil.

Dates des permanences des élus – pour le premier semestre 2022 :

Les premiers samedis du mois de 9h30 à 11h30 :

5 février, 5 mars, 2 avril, 7 mai et 4 juin.

À L'ÉCHELLE INTERCOMMUNALE EMI



À L'ÉCHELLE NATIONALE

CPAM

Mon espace santé arrive en Loire-Atlantique !

Depuis début septembre, tous les assurés de la CPAM de Loire-Atlantique, de la MSA et de la MGEN (soit près d'1,5 million de personnes), reçoivent, par mail ou par courrier, un code pour activer Mon espace santé.



Mon espace santé, c'est quoi ?

Personnel et protégé, Mon espace santé est un nouvel outil numérique qui permet de stocker vos informations médicales, en toute sécurité. Il contient un dossier médical, composé de vos documents médicaux et de votre profil médical, ainsi qu'une messagerie sécurisée de santé.

Mon espace santé, pourquoi ?

Dès que vous activerez Mon espace santé, vous pourrez tester ses premières fonctionnalités, et notamment :

- renseigner votre profil médical en indiquant vos mesures, vos traitements, vos allergies... ;
- stocker les documents médicaux que vous jugez importants pour le suivi de votre santé : vos prescriptions, vos analyses, vos résultats d'examens, vos antécédents médicaux, vos comptes rendus de radiologie, d'hospitalisation... ;

- partager vos documents médicaux de façon sécurisée, avec les professionnels de santé, notamment en cas d'urgence.

A noter : Si vous disposez d'un dossier médical partagé (DMP), vous retrouverez automatiquement toutes les informations qui y étaient stockées.

Les professionnels et les établissements de santé qui vous suivent pourront également y ajouter des documents ou vous écrire, en toute confidentialité, grâce à la messagerie sécurisée de santé.

Et à compter de janvier 2022, Mon espace santé permettra aussi d'accéder à un agenda partagé et à un catalogue d'applications santé.

Pour activer Mon espace santé : <https://www.monespacesante.fr/>



**l'Assurance
Maladie**
Agir ensemble, protéger chacun

Loire-Atlantique



Petit Joseph... notre grand centenaire.

Chepito, cela veut dire « petit Joseph ». C'est ainsi que tout le monde connaît Joseph Chevalier depuis qu'un jour de 1987 il est allé porter un peu de terre Cassonnaise au Nicaragua.

Un petit nom plein de sens pour un grand homme de Casson qui vient de fêter ses cent ans.

Joseph Chevalier est né à Casson au village de la Grohinière le 11 octobre 1921. Il émigre à Saffré l'année suivante, avec ses parents agriculteurs. Il a 23 ans en 1944, quand ses copains se font piéger dans le maquis. Avec son père et son frère, il aide au « camouflage » de ceux qui cherchent à éviter le STO (le travail obligatoire).

Bien qu'à bonne école dans la ferme des parents, il se perfectionne en suivant les cours du Centre Familial d'Angers et obtient une maîtrise en agriculture. La fibre militante vibre déjà : responsable cantonal de la Jeunesse Agricole Catholique dès 1939, fondateur du Cercle Départemental des Jeunes Agriculteurs, membre actif de la confédération paysanne...

C'est en 1947 qu'il épouse Marie Rivron et prend racine à Casson au village de l'Epinay dans une ferme polyvalente où s'épanouissent vaches, volailles et moissons. De cette union naîtront cinq enfants. Viendront ensuite cinq petits enfants, puis cinq arrière petits enfants : cinq, chaque fois, comme les doigts de la main ; main noueuse du travailleur, main levée du syndicaliste engagé, main tendue du citoyen solidaire, main ouverte du centenaire éclairé, main ferme du Chevalier sans peur et sans reproche.

Dès 1946, Joseph participe à la consolidation du syndicalisme agricole. Il représente la Loire Inférieure au congrès fondateur de la FNSEA. On le retrouve en première

ligne à côté de René Blondelle ou face à Pierre Pfimlin. Il oeuvre activement pour le développement des Maisons Familiales Rurales, maillon essentiel de l'enseignement agricole Français. Ceux qui à ses côtés ont brandi banderoles et calicots aiment raconter son engagement modérateur : « On tient nos positions sans chercher la confrontation ». En mai 68 il participait à la fourniture de bons d'essence et à la distribution de nourriture pour les ouvriers Nantais. Un « révolutionnaire pacifiste » titrait Ouest-France en dressant le portrait de Joseph en 2017, lors de la sortie du film de Jean-Luc Chev   « Au Nicaragua, on m'appelle Chepito ».



Projet « Portrait de rue » CCEG 2014 – Joseph Chevalier

Il n'y a pas qu'au Nicaragua qu'on l'appelle Chepito. Pour ses petits enfants, il est « Papy Chepito », un grand-père au grand coeur, joueur, sensible et simple. Ils étaient tous là pour ses 100 ans. Ils avaient pour l'occasion fabriqué un tableau rassemblant plein d'images de sa vie. Il aurait presque fallu un container pour le transporter, tant il y avait de choses à dire.

Les containers, Joseph connaît. Combien en a-t-il armés avec ses amis d'« échange et solidarité » ? Les charrues, les herses, les vieilles machines à coudre remises à neuf par Joseph Colas, lui aussi Cassonnais, lui aussi paysan solidaire.

C'est en 1984, au décès de son épouse, que Joseph laissa sa ferme à l'un de ses fils et échafauda petit à petit son rêve latino-américain. Il fonde en 1989, avec son ami Paul Cadorel, l'association « Echanges et solidarité 44 pour le Nicaragua ». On connaît son succès... Tréffieux, la fête de Gruellau, les envois de matériel, l'exportation de techniques et de savoir-faire... la fertilisation d'une terre mouvementée par le meilleur des engrais, l'humain.

« Echanges et solidarité » tenait son assemblée générale aux Touches le 6 novembre dernier. Joseph était à la tribune. Quand ce fut son tour de prendre la parole, il a regardé l'assistance, l'oeil allumé d'une malice paisible. Puis il a déclaré : « quand je vois tant de monde et tant d'enthousiasme, je me demande si je ne vais pas me présenter aux présidentielles ».

On ne peut pas résumer cent ans de si belle vie, de si grand engagement en si peu de lignes. Les témoignages concernant Joseph ne manquent pas. Tout d'abord le film de Jean-Luc Chauvé, disponible en DVD auprès de Casson Mon Pays ou d'Échange et solidarité ; les nombreux articles qui lui furent consacrés et qu'on peut trouver sur le site de Ouest-France, du Télégramme ou de la CCEG. On parle aussi de Joseph dans le livre de René Bourrigaud « Paysans de Loire Atlantique » ou dans la nouvelle de Dominique Le Maire « Le Chêne et les indiens » écrite en 1997. Joseph y rayonne à côté des grands hommes.

Casson est fier de son Chevalier centenaire, très fier. Le jour de son anniversaire, Joseph a chanté « On n'a pas tous les jours 100 ans ». C'est vrai. Mais on n'a pas, non plus tous les jours la chance de compter parmi ses citoyens pareil grand homme.

ÉTAT-CIVIL

DE JUIN À DECEMBRE 2021



ILS SONT NÉS...

GRIMAUD Joy	17/06	VENGEON Maxence	30/09
LAMBERT Léon	21/06	VENGEON Nolan	30/09
BERTHET Azélys	14/07	GALISSON BOSCHER Rafael	15/10
LEDOUX Victoire	26/07	BROUSSEAU Nino	17/10
CHATELIER Yanniss	27/07	GEORGET Adèle	16/11
VINCENT-GENOD Émile	02/08	ELLÉOUET Aliyah	26/11
BOUYER Priam	29/08	PYLYPIW Oksana	05/12
POLO VIVANT Anaïs	29/08	DAUMY Alexandre	20/12
LAFOLYE Liam	04/09	LECARPENTIER Marin	20/12
MOREAU Romane	07/09		

ILS SE SONT UNIS...

DOUSSET Raphaël et DRUMEL Justine	20/08
LEFEBVRE Matthieu et CEBRON Marina	20/11
DOBELLE Steve et TRAORÉ Vanessa	26/06
TRICHET Nicolas et STRUILLLOU Diana	03/07
LEBLANC Henri et BEDDIES Susanne	17/07
MARIONNEAU Eric et FOUCHER Marie-Laure	28/08

ILS NOUS ONT QUITTÉS...

HUET Stéphanie	08/07
LAUNAY Patrick	26/07
EMPROU Thérèse	29/08
JEAN Gérard	11/09
OLIVIÉ Gérard	16/09
BONRAISIN Marie-Clotilde (née JAHAN)	15/11

AGENDA

JANVIER

23	TOURNOI INTERNE ADULTES - Badminton de Casson
25	CONSEIL MUNICIPAL
28	PORTES-OUVERTES - Collège Isabelle AUTISSIER
28	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE À 19H30 - Moto Club TUDOù MAT

FÉVRIER

4	BAD'CHANDELEUR - Badminton de Casson
5	PERMANENCE DES ÉLUS DE 9H30 À 11H30 - Municipalité
23	RÉUNION DE L'APEM
23	PRÉSENTATION PUBLIQUE À 20H DE « LA DÉPANNEUSE » - C'est l'Carbu
24	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - Casson Mon Pays
26	PORTES-OUVERTES - Lycée Caroline Aigle

MARS

5	PERMANENCE DES ÉLUS DE 9H30 À 11H30 - Municipalité
5	PORTES-OUVERTES DE 10H À 12H - École Montgolfier
19	PORTES-OUVERTES - Ensemble Saint-Martin du Val d'Erdre
25	TOURNOI INTER-ENTREPRISES - Badminton de Casson
27	TOURNOI INTER-ENTREPRISES - Badminton de Casson
25-26-27-29	REPRÉSENTATION DU TRAC
29	CONSEIL MUNICIPAL

AVRIL

1-2	REPRÉSENTATION DU TRAC
2	SOIRÉE LOTO - Grandchamp Arts-Martiaux
2	PERMANENCE DES ÉLUS DE 9H30 À 11H30 - Municipalité
3	TOURNOI INTERNE JEUNES - Badminton de Casson
23-24	TOURNOI DE PÂQUES - Casson Basket Club

Point de vigilance, compte tenu des dispositions sanitaires, des annulations sont possibles.